



LE 8 MARS 2023

# Notice annuelle 2022



# TABLE DES MATIÈRES

<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>2</b>	Actions privilégiées .....	16
<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>	<b>Description des dettes importantes</b> .....	<b>16</b>
<b>Déclarations prospectives</b> .....	<b>3</b>	Conventions de crédit .....	16
<b>Données sectorielles et données du marché</b> .....	<b>5</b>	Billets .....	17
<b>Structure de l'entreprise</b> .....	<b>5</b>	Notations.....	17
Nom, adresse et constitution .....	5	<b>Marché pour la négociation des titres</b> .....	<b>17</b>
Liens intersociétés.....	5	Cours et volume des opérations .....	17
<b>Développement général de l'activité</b> .....	<b>6</b>	<b>Administrateurs et dirigeants</b> .....	<b>18</b>
Changements annoncés récemment.....	6	Conseil d'administration .....	18
Faits nouveaux en 2022 .....	7	Membres de la haute direction.....	19
Faits nouveaux en 2021 .....	8	<b>À propos du comité d'audit</b> .....	<b>20</b>
Faits nouveaux en 2020 .....	8	Composition du comité d'audit.....	20
<b>Tableau des acquisitions</b> .....	<b>9</b>	Formation et expérience pertinentes des membres du comité d'audit.....	20
<b>Description des activités</b> .....	<b>10</b>	Politiques et procédures d'approbation préalable.....	21
Survol de la Société .....	10	<b>Honoraires pour les services d'auditeur externe</b> .....	<b>21</b>
Clients par secteur du marché.....	10	<b>Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions</b> .....	<b>21</b>
Types de contrats et gestion de contrats.....	12	Interdictions d'opérations ou faillites.....	21
Concurrence .....	13	Amendes ou sanctions .....	22
Recherche et développement .....	13	<b>Conflits d'intérêts</b> .....	<b>22</b>
Employés.....	13	<b>Intérêt des dirigeants et d'autres personnes dans des opérations importantes</b> ..	<b>22</b>
Santé, sécurité, environnement et qualité et bien-être.....	14	<b>Poursuites et affaires réglementaires</b> .....	<b>22</b>
Environnement, responsabilité sociale et gouvernance.....	14	<b>Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres</b> .....	<b>23</b>
Assurance .....	15	<b>Contrats importants</b> .....	<b>23</b>
<b>Facteurs de risque</b> .....	<b>15</b>	<b>Intérêts des experts</b> .....	<b>24</b>
<b>Dividendes</b> .....	<b>15</b>	<b>Renseignements supplémentaires</b> .....	<b>24</b>
Dividendes déclarés .....	15	<b>Annexe A</b> .....	<b>25</b>
Politique de dividendes .....	15		
Régime de réinvestissement des dividendes.....	15		
<b>Description de la structure du capital</b> .....	<b>16</b>		
Actions .....	16		

## Introduction

Sauf indication contraire dans la présente notice annuelle, le terme « dollar » et les symboles « \$ » et « \$ CA » désignent le dollar canadien et le symbole « \$ US » désigne le dollar américain.

Dans la présente notice annuelle, sauf indication à l'effet contraire ou à moins que le contexte n'exige une interprétation différente, « WSP », la « Société », « elle », « son », « sa », « ses », « nous », « notre », « nos » et d'autres termes semblables désignent Groupe WSP Global Inc. Si le contexte l'exige, ces termes désignent également les filiales, les sociétés affiliées et les prédécesseurs de WSP, collectivement ou individuellement.

Dans la présente notice annuelle, le terme « conseil » désigne le conseil d'administration de la Société. Les mots « actions » et « actionnaires » désignent respectivement les actions ordinaires et les actionnaires de la Société.

Sauf indication contraire, les renseignements présentés dans la présente notice annuelle sont arrêtés en date du 31 décembre 2022. La présente notice annuelle doit être lue en parallèle avec les renseignements présentés dans les états financiers audités et les notes connexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et le rapport de gestion s'y rapportant.

## Déclarations prospectives

En plus de communiquer des données historiques, la Société peut présenter ou énoncer dans la présente notice annuelle de l'information ou des déclarations qui ne se fondent pas sur des faits historiques ou actuels, et qui peuvent être considérées comme de l'information prospective ou des déclarations prospectives (collectivement, les « déclarations prospectives ») selon les lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Ces déclarations prospectives ont trait à des événements ou des résultats futurs et reflètent les attentes de la direction de la Société (la « direction ») quant à la croissance, aux résultats d'exploitation, au rendement, aux perspectives d'affaires et aux débouchés de la Société ou aux tendances touchant son secteur industriel, entre autres sujets.

La présente notice annuelle peut contenir des déclarations prospectives. On reconnaît habituellement les déclarations prospectives à l'emploi de termes ou d'expressions comme « prévoir », « projeter », « anticiper », « croire », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », ou d'autres termes semblables, éventuellement employés au futur ou au conditionnel ou à la forme négative. Plus précisément, la présente notice annuelle comprend les déclarations prospectives suivantes : notre objectif déclaré de réduire de 60 % d'ici 2030 les émissions absolues de gaz à effet de serre (GES) de portée 1 et de portée 2 par rapport à l'année de référence 2018 et de 30 % celles de portée 3 pour la même période, et notre objectif d'atteindre la carboneutralité dans toute notre chaîne de valeur d'ici 2040; et notre intention de verser un dividende en espèces vers le 15 avril 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2023. Ces déclarations prospectives traduisent les opinions actuelles de la direction et sont fondées sur certaines hypothèses et certains facteurs présentés dans la présente notice annuelle, hypothèses et facteurs qui, par leur nature, sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents. Bien que la Société considère que ces hypothèses et ces facteurs sont raisonnables, les événements ou les résultats pourraient différer considérablement des résultats, des prévisions ou des conclusions contenus dans les déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives de la Société sont fondées sur des postulats que cette dernière considère comme étant raisonnables à la date à laquelle elles ont été présentées, comme des hypothèses figurant dans la présente notice annuelle et des postulats à propos de la conjoncture économique et politique, l'état de l'économie mondiale et de l'économie dans les régions où la Société exerce des activités, l'état des marchés de capitaux et de crédit mondiaux et locaux et l'accès à ces marchés, les répercussions prévues de la pandémie de COVID-19 sur les activités, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et/ou la situation financière de la Société, y compris l'incidence des mesures mises en œuvre en réaction à la pandémie de COVID-19, les avantages prévus de l'acquisition de l'entreprise E&I de Wood et d'autres acquisitions et les synergies qui devraient en résulter, les taux d'intérêt, les besoins en fonds de roulement, la perception des créances clients, l'obtention de nouveaux contrats par la Société, le type de contrats conclus par la Société, les marges anticipées relativement aux nouveaux contrats obtenus, l'utilisation de sa main-d'œuvre par la Société, la capacité de la Société d'attirer de nouveaux clients, la capacité de la Société de retenir ses clients, des changements dans l'exécution des contrats, la réalisation des projets, la concurrence, la capacité de la Société de réussir l'intégration des entreprises acquises, l'acquisition et l'intégration d'entreprises à l'avenir, la capacité de la Société à gérer la croissance, les facteurs externes qui touchent les activités internationales de la Société, l'état du carnet de commandes de la Société, les ententes de partenariats auxquelles participe ou participera la Société, les dépenses en immobilisations par les secteurs public et privé, les relations avec les fournisseurs et les sous-consultants, les relations

avec la direction, les professionnels clés et les autres employés de la Société, le maintien en vigueur d'assurances suffisantes, la gestion du risque environnemental et des risques en matière de santé et de sécurité, le caractère suffisant des systèmes d'information, de la technologie de communication et des autres éléments technologiques actuels et planifiés de la Société, la conformité aux lois et aux règlements, les poursuites judiciaires futures, le caractère adéquat des mécanismes internes de contrôle et de divulgation, le cadre réglementaire, la dépréciation du goodwill, la fluctuation des devises étrangères, les lois et les règlements en matière de fiscalité auxquels la Société est assujettie, et l'état de ses régimes d'avantages sociaux. Si ces postulats ne s'avèrent pas justes, les résultats réels de la Société pourraient différer considérablement de ceux qui sont décrits de manière explicite ou implicite dans les déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives figurant dans la présente notice annuelle qui visent des périodes ultérieures à 2023 comportent des hypothèses et des estimations à plus long terme que les déclarations prospectives pour 2023, de sorte qu'elles sont soumises à une incertitude plus grande. En outre, nos objectifs de réduction des émissions de GES fondés sur la science reposent sur différentes hypothèses, notamment les hypothèses principales suivantes : la poursuite de la gestion efficace des risques liés à l'environnement; notre capacité à élaborer et à mettre en œuvre diverses initiatives commerciales et d'entreprise, y compris de nouveaux objectifs, procédures et politiques visant à décarboniser nos activités et notre chaîne d'approvisionnement, à réduire notre consommation d'énergie et à promouvoir une nouvelle culture de modification des comportements et des choix pour réduire les émissions de carbone; notre capacité à remplacer notre parc de véhicules par des véhicules émissions faibles ou nulles; notre capacité à réduire les voyages d'affaires; notre capacité à accéder à toutes les technologies nécessaires et à les mettre en œuvre pour atteindre nos objectifs de réduction des émissions de GES fondés sur la science, ainsi qu'à concevoir et à exécuter ces technologies; notre capacité d'acheter suffisamment de crédits de carbone fiables et de certificats verts pour compenser ou réduire davantage nos émissions de GES, au besoin; des engagements et une collaboration suffisants des fournisseurs et des partenaires commerciaux pour mettre en place leurs propres objectifs de réduction des émissions de GES fondés sur la science; aucune nouvelle acquisition d'entreprise ou de technologie, aucun investissement ni aucune coentreprise qui accroîtrait sensiblement les niveaux prévus d'émissions de GES; aucune incidence défavorable sur le calcul de nos émissions de GES découlant de modifications apportées aux normes internationales; aucun changement requis à nos objectifs de réduction des émissions de GES fondés sur la science aux termes de la méthodologie de l'initiative Science Based Targets (SBTi) qui rendrait la réalisation de nos objectifs de réduction des émissions de GES fondés sur la science mis à jour plus onéreuse.

Dans leur évaluation de ces déclarations prospectives, les investisseurs devraient spécifiquement prendre en compte divers facteurs de risque qui, s'ils se réalisent, pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Ces facteurs de risque comprennent notamment, notre capacité à obtenir des données sur les émissions de GES auprès de fournisseurs de données externes, y compris les propriétaires, les gestionnaires de parcs et les fournisseurs de voyages d'affaires; notre capacité d'estimer les émissions des déplacements des employés et de ceux qui travaillent à la maison; la volonté des fournisseurs de communiquer des données sur les émissions de GES et de réduire les émissions, y compris pour les années antérieures; la disponibilité des véhicules électriques et notre capacité d'installer des bornes de recharge dans des espaces de bureaux loués; la disponibilité de bâtiments écoénergétiques; notre aptitude à attirer et à fidéliser du personnel qualifié pour nous aider à saisir des occasions découlant de la transition à faible bilan carbone; notre capacité à repérer les possibilités liées au climat ainsi qu'à évaluer et à gérer les risques liés au climat, et les risques suivants décrits plus en détail à la rubrique 20, « Facteurs de risque », du rapport de gestion annuel de la Société daté du 8 mars 2023 (le « rapport de gestion ») : risque pour la santé et la sécurité, non-conformité aux lois et aux règlements, technologies et sécurité de l'information, disponibilité et rétention de personnel professionnel qualifié, utilisation adéquate de la main-d'œuvre, activités internationales, concurrence dans le secteur, contrats pour services professionnels, conjoncture économique, risques géopolitiques, contrats avec des instances gouvernementales, défis associés à la taille, croissance par voie d'acquisitions, intégration et gestion des acquisitions, mécanismes de contrôle et présentation de l'information, poursuites actuelles et éventuelles, défis associés aux éclosions de maladies, incluant la COVID-19, réputation, exigences et attentes croissantes des parties prenantes en ce qui concerne les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »), changements climatiques et risques physiques et de transition connexes, impacts écologiques et sociaux des projets, arrêts de travail et conflits de travail, partenariats, dépendance de la Société envers des fournisseurs et des sous-consultants, plafonds d'assurance, modifications du carnet de commandes, protection des droits de propriété intellectuelle, détérioration de la situation financière ou de la position nette de trésorerie, besoins en fonds de roulement, créances clients, hausse de l'endettement et mobilisation de capitaux, dépréciation des actifs à long terme, exposition aux monnaies étrangères, impôt sur le résultat, obligations relatives à des régimes de retraite à prestations définies sous-capitalisés, de même que les autres risques dont il est fait

mention dans les rapports que la Société dépose de temps à autre auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières ou des commissions des valeurs mobilières, ou bien d'autres documents que la Société rend publics, qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats indiqués de manière explicite ou implicite dans les déclarations prospectives.

Les résultats et les événements réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles à cause des risques associés au secteur d'activités et à l'industrie de la Société de même qu'à l'économie mondiale et à cause des postulats avancés relativement à ces risques. De ce fait, rien ne garantit que les résultats réels seront conformes aux résultats décrits dans les déclarations prospectives. Sauf si la loi applicable l'exige, la Société n'a aucunement l'obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les déclarations prospectives présentées dans la présente notice annuelle ou ailleurs, en raison d'une nouvelle information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit. Les déclarations prospectives contenues dans la présente notice annuelle décrivent les attentes de la Société en date de la présente notice annuelle, de sorte qu'elles sont susceptibles de changer après cette date. Les déclarations prospectives figurant dans la présente notice annuelle sont présentées entièrement sous réserve de la présente mise en garde. Les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

## Données sectorielles et données du marché

Certains renseignements ou certaines déclarations que renferme la présente notice annuelle sont fondés sur la connaissance que possède la Société du secteur où elle évolue, ainsi que sur les estimations et les hypothèses qu'elle a élaborées en fonction de cette connaissance. La connaissance du secteur que possède la Société vient de son expérience et de son implication au sein du secteur.

Il est important de souligner que certaines des données sectorielles et des données du marché que renferme la présente notice annuelle sont fondées sur des publications sectorielles, des études de marché, des sources gouvernementales et d'autres sources de renseignements accessibles au public. Bien que la Société estime que ces renseignements sont fiables, ils n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante et comportent un certain nombre d'hypothèses et de restrictions. De plus, toute projection, hypothèse ou estimation du rendement futur de la Société ou de son secteur d'activité sont nécessairement exposées à une grande incertitude et à des risques élevés en raison de divers facteurs, dont ceux décrits à la rubrique « Déclarations prospectives » de la présente notice annuelle. Ces facteurs et d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent considérablement des résultats présentés dans les estimations faites par des tiers et par la Société.

## Structure de l'entreprise

### Nom, adresse et constitution

Groupe WSP Gobal Inc. est une société constituée sous le régime de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) le 15 novembre 2013, prorogée sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (la « LCSA ») le 1<sup>er</sup> janvier 2014, à l'occasion de la réorganisation du groupe de sociétés WSP en structure d'entreprise mondiale opérée à la même date en vertu d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal conformément aux dispositions de la LCSA (l'« arrangement »). En raison de l'arrangement, Groupe WSP Global Inc. est devenue la société mère ultime du groupe de sociétés WSP.

Le siège de la Société est situé au 1600, boulevard René-Lévesque Ouest, 11<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3H 1P9.

### Liens intersociétés

Le tableau ci-dessous énumère les principales filiales de la Société au 31 décembre 2022, le pourcentage de votes attachés à l'ensemble des titres avec droit de vote de chacune de ces filiales détenues en propriété véritable ou contrôlées, directement ou indirectement, par la Société et l'autorité législative sous le régime de laquelle la filiale est constituée. La Société a d'autres filiales, mais les actifs et les revenus de ces filiales n'excédaient pas 10 %, individuellement, et 20 %, collectivement, des actifs ou des revenus consolidés de la Société au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date.

Filiales	Pourcentage de titres avec droit de vote détenus	Autorité législative de constitution
Golder Associates Pty. Ltd.	100 %	Australie
Louis Berger (Canada) Limited	100 %	Nouvelle-Écosse
Louis Berger Services, Inc.	100 %	Delaware
WSP (Asia) Ltd.	100 %	Hong Kong
WSP Australia Pty Limited	100 %	Australie
WSP Canada Inc.	100 %	Canada
WSP E&I Canada Limited	100 %	Alberta
WSP International LLC	100 %	Delaware
WSP Michigan Inc.	100 %	Michigan
WSP Middle East Ltd.	100 %	Jersey
WSP New Zealand Limited	100 %	Nouvelle-Zélande
WSP Norge AS	100 %	Norvège
WSP Sverige AB	100 %	Suède
WSP UK Limited	100 %	Angleterre
WSP USA Buildings Inc.	100 %	New York
WSP USA Environment and Infrastructure Inc.	100 %	Nevada
WSP USA Inc.	100 %	New York
WSP USA Services Inc.	100 %	Delaware
WSP USA Solutions Inc.	100 %	New York

En plus de ses principales filiales, la Société possède un certain nombre d'autres filiales qui desservent des marchés spécifiques, servent de sociétés de portefeuille ou sont utilisées à d'autres fins.

## Développement général de l'activité

Les faits saillants du développement des activités de la Société au cours des trois derniers exercices sont relatés ci-dessous.

### Changements annoncés récemment

En janvier 2023, WSP a réalisé deux acquisitions : (i) BG Bonnard & Gardel Holding SA, l'une des plus importantes sociétés de conseil en ingénierie de Suisse, établie à Lausanne, et (ii) enstruct, une société d'ingénierie structurale comptant 75 employés, réputée pour la conception et la réalisation de projets de construction de qualité dans toute l'Australie.

En février 2023, Sandy Vassiadis s'est jointe à WSP à titre de cheffe des communications mondiales. M<sup>me</sup> Vassiadis est une cadre expérimentée spécialisée dans les relations publiques, la reconnaissance de marque et la responsabilité sociale d'entreprise. Dans son nouveau rôle, elle supervisera les fonctions de communication d'entreprise, d'expérience numérique, de marque et de marketing de WSP.

Sous réserve de son élection à l'assemblée des actionnaires de WSP de 2023 qui se tiendra le 11 mai 2023, M. Macky Tall se joindra au conseil d'administration de WSP. M. Tall est associé et président du conseil du groupe Infrastructures de Carlyle. Il apportera au conseil une vaste expérience en gestion et en finance et une connaissance approfondie du secteur.

## Faits nouveaux en 2022

### PLAN STRATÉGIQUE

En mars 2022, la Société a publié son plan d'action stratégique mondial 2022-2024 intitulé « Conçu pour l'avenir<sup>1</sup> », qui pose les jalons de l'évolution de WSP pour les trois prochaines années, tout en établissant une vision ambitieuse à long terme.

### ACQUISITIONS

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, WSP a réalisé six acquisitions : Climate Finance Advisors, BOD Arquitectura e Ingenieria, Greencap Holdings, l'entreprise E&I de Wood (l'« acquisition de l'entreprise E&I de Wood »), Capita REI et GL Hearn, ainsi que Odeh Engineers. L'acquisition de l'entreprise E&I de Wood est décrite plus en détail ci-après.

#### Acquisition de l'entreprise E&I de Wood

Le 21 septembre 2022, WSP a annoncé qu'elle avait conclu l'acquisition de la division environnement et infrastructures de John Wood Group plc, une entreprise comptant 6 000 professionnels exerçant leurs activités dans une centaine de bureaux répartis dans plus de dix pays qui fournit des services d'ingénierie, des services-conseils en assainissement et des services de délivrance de permis environnementaux, d'inspection et de surveillance, ainsi que de gestion environnementale à des clients dans le secteur public et le secteur industriel, ainsi que dans les secteurs des infrastructures, du pétrole et du gaz, de l'électricité, de l'eau et des mines. La contrepartie totale en espèces dans le cadre de l'acquisition de l'entreprise E&I de Wood s'établissait à environ 1,801 milliard de dollars américains (environ 2,4 milliards de dollars canadiens), sous réserve de rajustements, et elle a été financée au moyen d'une facilité de crédit à terme de 1,801 milliard de dollars américains (environ 2,4 milliards de dollars canadiens) (soit la convention de crédit de 2022, définie ci-après à la rubrique « Contrats importants ») assortie de durées diverses allant jusqu'à cinq ans.

### STRUCTURE DU CAPITAL

En juillet 2022, la Société a déposé un prospectus préalable de base simplifié, qui visait le placement au Canada d'actions, d'actions privilégiées, de titres d'emprunt, de bons de souscription, de reçus de souscription et d'unités, ou une combinaison de ceux-ci, au cours de sa période de validité de 25 mois. La Société s'est prévaluée d'une dispense de certaines obligations du régime de prospectus au bénéfice d'émetteurs établis bien connus (EEBC) que les Autorités canadiennes en valeurs mobilières peuvent accorder depuis le début de 2022.

Le 16 août 2022, WSP a annoncé avoir réalisé un placement public par voie de prise ferme d'actions ainsi qu'un placement privé d'actions qui lui ont rapporté un produit brut total d'environ 920 millions de dollars.

La Société a émis 3 031 400 nouvelles actions, y compris 395 400 actions qui ont été émises à l'exercice intégral de l'option de surallocation octroyée au syndicat de preneurs fermes codirigé par CIBC Marchés des capitaux, Financière Banque Nationale inc. et RBC Marchés des Capitaux au prix de 151,75 \$ chacune, ce qui a généré un produit brut total d'environ 460 millions de dollars.

La Société a émis, par la voie d'un placement privé simultané réalisé avec GIC Pte. Ltd., la Caisse de dépôt et placement du Québec et une filiale de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, 3 032 550 actions au prix de 151,75 \$ chacune, pour un produit brut total d'environ 460 millions de dollars. De ce nombre, 395 550 actions ont été émises à l'exercice intégral des options de souscription supplémentaires.

### ÉQUIPE DE DIRECTION

En juillet 2022, Chadi Habib s'est joint à WSP à titre de chef mondial de la technologie et responsable des solutions d'affaires. M. Habib est un cadre supérieur en technologie et en transformation des affaires possédant plus de 25 ans d'expérience à l'échelle internationale.

---

<sup>1</sup> « Conçu pour l'avenir<sup>MC</sup> » est une marque déposée de Groupe WSP Global Inc. au Canada, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande. Le logo de WSP « Conçu pour l'avenir<sup>MC</sup> » est une marque déposée de Groupe WSP Global Inc en Europe, en Australie et au Royaume-Uni.

## Faits nouveaux en 2021

### ACQUISITIONS

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, WSP a réalisé six acquisitions : tk1sc, Earth Consulting Group, Golder Associés (l'« acquisition Golder »), Knight Partners, b+p baurealisation et Englekirk Structural Engineers. L'acquisition Golder est décrite plus en détail ci-après.

#### Acquisition de Golder

Le 7 avril 2021, WSP a annoncé avoir conclu l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation d'Enterra Holdings Ltd., société de portefeuille propriétaire de Golder Associés (« Golder »), une société mondiale de services d'ingénierie et de services-conseils appartenant aux employés qui compte 60 ans d'expérience dans les sciences de la terre axée sur les conditions terrestres et environnementales. Golder fournit des services liés à l'ingénierie, à l'assainissement, à la réglementation et à la conformité, à la conception et à l'environnement à des clients des secteurs des mines, de la fabrication, du pétrole et du gaz, de l'énergie et des infrastructures. Golder comptait 155 bureaux et environ 7 000 employés dans plus de 30 pays. L'acquisition Golder, moyennant une valeur d'entreprise de 1 140 000 000 \$ US (environ 1 500 000 000 \$) a été financée au moyen de placements privés (les « placements privés Golder ») de reçus de souscription auprès de deux nouveaux investisseurs internationaux à long terme, GIC Private Limited et British Columbia Investment Management Corporation, qui rapporteront un produit brut total d'environ 310 000 000 \$, et des fonds procurés par la convention de crédit de 2021 (définie ci-après à la rubrique « Contrats importants »), composée d'un financement bancaire entièrement engagé de 960 000 000 \$ US (environ 1 200 000 000 \$) d'une durée d'au plus quatre ans.

### STRUCTURE DU CAPITAL

WSP a clos les placements privés Golder le 14 janvier 2021.

Le 19 avril 2021, WSP a réalisé un placement privé d'un capital total de 500 millions de dollars de billets non garantis de premier rang à 2,408 % échéant le 19 avril 2028 (les « billets »). Les billets se sont vu attribuer une note de BBB (haut), avec une tendance stable, par DBRS Morningstar (« **DBRS** »). Le produit du placement a été affecté au remboursement de la dette existante et à d'autres besoins généraux de l'entreprise.

### FACILITÉS DE CRÉDIT

Le 29 janvier 2021, WSP a conclu la convention de crédit de 2021, qui a été modifiée le 26 mars 2021 afin d'ajuster les prix avec ceux prévus à la convention de crédit (définie ci-après à la rubrique « Contrats importants ») et de veiller au remplacement du TIOL. La convention de crédit a également été modifiée le 26 mars 2021 afin de remplacer le TIOL et de prolonger de deux ans la durée de la facilité de crédit renouvelable (définie ci-après) disponible au titre de celle-ci jusqu'au 31 décembre 2025.

### ÉQUIPE DE DIRECTION

Le 7 avril 2021, WSP a annoncé que Marie-Claude Dumas, qui était directrice mondiale, projets et programmes majeurs/dirigeante de marché - Québec, avait été nommée présidente et cheffe de la direction de WSP au Canada. Megan Van Pelt a été nommée cheffe mondiale des ressources humaines le 1<sup>er</sup> mai 2021. Le 5 octobre 2021, WSP a annoncé qu'Eric Peissel, qui était vice-président, Services-conseils et innovation de notre entreprise canadienne, avait été nommé directeur mondial, Transport et infrastructures. Toujours en octobre 2021, Anna-Lena Öberg-Högsta, qui était présidente de la région Europe et Moyen-Orient de Golder, a été nommée cheffe de la direction, Pays nordiques.

## Faits nouveaux en 2020

### ACQUISITIONS

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, WSP a réalisé trois acquisitions : LT Environmental, Smart Navigation et kW Mission Critical Engineering.

### UNITÉ DE GÉOMATIQUE CANADIENNE

Le 27 juin 2020, WSP et Groupe Altus limitée ont regroupé leurs unités de géomatique respectives pour former GeoVerra Inc., une entreprise de géomatique de premier plan qui possède des bureaux dans l'Ouest canadien et en Ontario et qui offre des solutions d'arpentage, de foresterie et de localisation géospatiale à des clients de divers secteurs.



## STRUCTURE DU CAPITAL

Le 17 juin 2020, WSP a réalisé un placement public par voie de prise ferme d'actions, ainsi qu'un placement privé simultané d'actions auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec et d'une filiale de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, qui lui ont rapporté un produit brut total d'environ 572 000 000 \$.

## FACILITÉS DE CRÉDIT

Le 31 janvier 2020, WSP a conclu une modification à la convention de crédit afin d'y inclure, notamment, la prolongation d'un an de la durée de la facilité de crédit renouvelable disponible au titre de celle-ci (la « facilité de crédit renouvelable »), et des modalités de financement qui réduisent ou qui augmentent les coûts d'emprunt sur la facilité de prêt en fonction de l'atteinte, ou non, des objectifs en matière de développement durable. Ainsi, la Société est devenue la première société de services professionnels en Amérique à obtenir des modalités liées au développement durable pour sa facilité de crédit renouvelable syndiquée. La modification introduit un ajustement annuel de la tarification basé sur la réalisation d'objectifs ambitieux liés à la durabilité.

## ÉQUIPE DE DIRECTION

Le 13 janvier 2020, Marie-Claude Dumas s'est jointe à la Société à titre de directrice mondiale, Projets et programmes majeurs, et de dirigeante de marché, Québec. Le 27 février 2020, Alain Michaud est devenu chef des finances de la Société. WSP a annoncé le 4 novembre 2020 que son chef de l'exploitation, Paul Dollin, quitterait la Société à la fin de l'année.

# Tableau des acquisitions

(pour les trois derniers exercices clos le 31 décembre 2022)

<b>Entreprise</b>	<b>Nombre approximatif d'employés à la clôture</b>	<b>Spécialité</b>	<b>Emplacements principaux</b>
<b>2022</b>			
Climate Finance Advisors	16	Environnement	États-Unis
BOD Arquitectura e Ingenieria	45	Immeubles et bâtiments	Espagne
Greencap Holdings	250	Environnement	Australie
Entreprise E&I de Wood	6 000	Environnement	Mondial
Capita REI & GL Hearn	1 000	Transport, bâtiments et environnement	Royaume-Uni
Odeh Engineers	44	Immeubles et bâtiments	États-Unis
<b>2021</b>			
Englekirk Structural Engineers	90	Bâtiments	États-Unis
Knight Partners	150	Transport	États-Unis
b+p baurealisation	100	Gestion de projets	Suisse
Golder Associates	7 000	Environnement	Mondial
Earth Consulting Group	90	Environnement	États-Unis
tk1sc	240	Mécanique, électricité et plomberie, services d'ingénierie	États-Unis
<b>2020</b>			
<b>Entreprise</b>	<b>Nombre approximatif d'employés à la clôture</b>	<b>Spécialité</b>	<b>Emplacements principaux</b>
<b>2020</b>			
LT Environmental, Inc.	140	Environnement et durabilité	États-Unis
Smart Navigation	3	Bathymétrie	Canada
kW Mission Critical Engineering	175	Bâtiments et centres de données	États-Unis

# Description des activités

## Survol de la Société

En tant que firme mondiale de premier plan en services professionnels, WSP fournit des services consultatifs stratégiques et une expertise technique à de nombreux clients des domaines du transport et des infrastructures, des sciences de la terre et de l'environnement, du bâtiment, de l'énergie et des industries (une description des secteurs de marché de la Société est présentée ci-après à la rubrique « Clients par secteur du marché »). Conseillers, ingénieurs, spécialistes de l'environnement, scientifiques, techniciens, architectes et urbanistes comptent parmi les experts de WSP partout dans le monde, qui regroupent également des professionnels en conception et en gestion de programme. Grâce à ses quelque 66 200 employés talentueux œuvrant dans le monde, WSP bénéficie d'un positionnement favorable pour réaliser des projets durables et de grande qualité, peu importe où ses clients ont besoin d'elle.

Le modèle d'affaires de la Société est centré sur le maintien d'une position de chef de file dans chaque région et chaque marché où elle évolue, grâce à un engagement solide envers les collectivités et les clients locaux et nationaux, et à la prise en compte de leurs besoins. WSP offre une variété de services tout au long de l'exécution du projet, soit de la phase des études initiales de planification et de développement jusqu'aux phases de gestion, de conception, de gestion de la construction, de mise en service et d'entretien du projet ou du programme.

Un tel modèle d'affaires se traduit par l'implantation de bureaux régionaux offrant une gamme complète de services à toutes les étapes de l'exécution d'un projet. Sur le plan fonctionnel, les leaders des divers segments de marché travaillent en collaboration avec les leaders régionaux au développement et à la coordination des marchés desservis, jumelant les connaissances et les relations locales à une expertise reconnue à l'échelle nationale. La Société a développé une approche d'équipe multidisciplinaire dans le cadre de laquelle les employés travaillent en étroite collaboration avec les clients à l'élaboration de solutions qui respectent les échéanciers et les budgets établis.

La Société croit avoir des capacités et des compétences assez vastes pour transformer la vision de ses clients en réalité durable, tant d'un point de vue commercial, technique et social qu'environnemental.

Les secteurs opérationnels de la Société sont le Canada, les Amériques (États-Unis et Amérique latine), l'EMOIA (Europe, Moyen-Orient, Inde et Afrique) et l'APAC (Asie-Pacifique, comprenant principalement l'Asie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande).

Le tableau ci-dessous présente les produits des activités ordinaires, au total et par secteur, au cours des exercices 2022 et 2021 :

Secteur opérationnel (en millions de dollars)	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
Canada	2 151,2 \$	1 690,3 \$
Amériques (États-Unis et Amérique latine)	4 826,4 \$	3 955,7 \$
EMOIA (Europe, Moyen-Orient, Inde et Afrique)	3 207,8 \$	3 070,2 \$
APAC (Asie-Pacifique – principalement l'Asie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande)	1 747,5 \$	1 562,9 \$
<b>Total</b>	<b>11 932,9 \$</b>	<b>10 279,1 \$</b>

## Clients par secteur du marché

Les secteurs du marché dans lesquels WSP exerce ses activités sont décrits ci-après.

- **Transport et infrastructures** : Les experts de la Société conseillent, planifient, conçoivent et gèrent des projets d'infrastructures ferroviaires, maritimes et urbaines ainsi que des projets d'infrastructures d'aviation, d'autoroutes, de ponts, de tunnels et d'eau. Des clients des secteurs publics et privés ainsi que des entrepreneurs en construction et d'autres partenaires de tous les coins du globe font appel à l'expertise de WSP pour élaborer des stratégies de transport et d'infrastructures à moyen et à long terme, ainsi que pour les guider et les appuyer pendant tout le cycle de vie d'une vaste gamme de projets et d'actifs. WSP tire une grande fierté de sa capacité à résoudre les problèmes les plus complexes de ses clients, à qui elle propose des solutions complètes, innovatrices et à valeur ajoutée afin de leur permettre d'atteindre les résultats souhaités. WSP offre une gamme complète de services locaux et possède à l'échelle internationale, le soutien nécessaire et une longue feuille de route jalonnée de projets couronnés de succès. De plus, WSP aide ses clients à relever les défis

et à faire face aux nouveaux enjeux liés à la mobilité, à l'adaptation, à la décarbonisation, à l'équité sociale, à la réalisation de projets numériques et au design.

- **Sciences de la terre et de l'environnement** : La Société compte des spécialistes qui travaillent avec des gouvernements et des clients du secteur privé et les conseillent sur des aspects clés des sciences de la terre et du développement durable. Les experts de WSP conseillent les clients sur des questions comme la qualité de l'air, de l'eau et du sol, la biodiversité, les solutions fondées sur l'énergie verte, les changements climatiques ainsi que les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). Ils fournissent des services spécialisés à des clients des secteurs des mines, du pétrole et du gaz, de l'électricité, de l'industrie et du transport, qui exercent tous leurs activités dans certains des secteurs les plus réglementés. La Société offre une large gamme de services consultatifs et opérationnels, y compris la diligence raisonnable, les approbations de permis, la conformité réglementaire, la gestion des déchets et des matières dangereuses, l'ingénierie géotechnique et minière, les évaluations d'impact environnemental et social, et les études de faisabilité et d'assainissement des terres. La réputation de WSP repose sur le fait qu'elle aide ses clients du monde entier à atténuer les risques, à gérer et à réduire les impacts et à maximiser les opportunités liées au développement durable, au changement climatique, à la consommation d'énergie, à l'extraction des ressources et à l'environnement. La Société accompagne ses clients tout au long du cycle de vie des projets, depuis la conception à l'assainissement et à la mise hors service des actifs, en passant par l'obtention des permis, la planification et l'exploitation.
- **Bâtiments** : WSP est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de services de gestion et de services-conseils, avec des antécédents éprouvés lorsqu'il s'agit de réaliser des bâtiments de la plus grande qualité qui soit. La Société participe à chacune des phases du cycle de vie d'un projet, depuis l'analyse de cas jusqu'à la conception et la construction, en passant par la gestion de l'actif et de la remise en état. La Société dispose d'équipes d'experts techniques dans le monde entier qui fournissent des services d'ingénierie et des services-conseils allant des stratégies de décarbonisation et de la conception numérique de bâtiments à l'ingénierie structurelle et mécanique, électrique et de plomberie (« MEP »). L'expertise de la Société permet à ses clients de maximiser le résultat de leurs projets dans des secteurs allant des tours d'habitation aux soins de santé, des stades aux gares et des secteurs commerciaux aux secteurs culturels.
- **Électricité et énergie** : La Société offre à ses clients du secteur de l'énergie un soutien pour tous les types de projets, qu'il s'agisse de centrales électriques de grande envergure, d'investissements dans les énergies propres comme les énergies renouvelables, de programmes de production d'électricité et d'efficacité énergétique à plus petite échelle ou de transport, de stockage et de distribution d'énergie. Les experts de WSP peuvent fournir des conseils et collaborer à tous les stades d'un projet en apportant des solutions sur le cycle de vie complet. Des études de pré-faisabilité à l'engagement communautaire en passant par l'exploitation et la mise hors service, notre objectif est de soutenir la transition des clients vers une énergie plus propre, plus efficace et plus durable.
- **Industrie** : La Société travaille dans presque tous les secteurs d'activité industrielle et manufacturière, notamment ceux des aliments et des boissons, de la pharmaceutique et de la biotechnologie, de l'aérospatiale, de l'automobile, de la technologie et des produits chimiques. Les experts de WSP soutiennent les clients industriels à toutes les étapes du cycle de vie d'une installation, y compris l'emplacement et l'obtention de permis, la conception technique et de procédés ainsi que l'analyse de la productivité, en plus des services d'ingénierie, d'approvisionnement et de gestion de la construction pendant la construction, l'exploitation et le soutien à la maintenance pendant la durée de vie active de l'installation et les services de mise hors service à la fin. Nous avons une connaissance approfondie des processus industriels et énergétiques, en intégrant les capacités d'automatisation, la résilience au changement climatique et les mesures fondées ESG dans nos projets.

En plus de ces secteurs, WSP offre également des services-conseils stratégiques hautement spécialisés, qui comprennent ceux qui sont énumérés ci-après :

- **Services de planification et services-conseils** : La Société aide les clients tout au long de leur projet, de la planification stratégique à la réalisation finale du projet. Combinant talent technique et sens des affaires, l'équipe de WSP a une compréhension globale de la dynamique du marché et de l'expertise dans des domaines tels que la finance, le numérique, l'économie, les politiques, le développement durable et le risque. Afin de demeurer concurrentielles et de gérer et d'aménager efficacement leurs infrastructures et leurs biens immobiliers, les organisations du secteur public et du secteur privé cherchent à avoir accès à des données plus précises et aux « leçons apprises » d'experts qui contribuent à mener les clients au succès partout dans le

monde. En plus de son expertise à l'échelle locale, la Société offre des modèles de référence internationaux ainsi que des solutions fondées sur les pratiques exemplaires en tirant parti de sa vaste expérience. L'équipe de WSP marie les compétences techniques de son réseau mondial et un sens aigu des affaires axé sur les résultats pour offrir des stratégies efficaces et durables qui contribuent aussi à l'avancement des collectivités où elle est présente.

- **Services de gestion** : Les professionnels chevronnés de la Société aident les clients à évaluer et à définir leurs objectifs ainsi qu'à résoudre les réalités et défis d'ordre technique, environnemental et commercial auxquels ils sont confrontés. Les services entièrement intégrés de WSP permettent également d'établir des relations stratégiques avec les clients dont les intérêts sont soutenus tout au long des étapes de la planification, de la mise en œuvre et de la mise en service de leurs projets, y compris en cas d'urgence. En mettant l'accent sur les coûts, la livraison dans les délais, la qualité et la sécurité, et en utilisant les meilleurs processus et techniques de gestion qui soient, WSP est en mesure d'assembler la bonne équipe à l'échelle mondiale pour exécuter des projets de différentes tailles et de complexité variée.
- **Technologie et développement durable** : Les professionnels de la Société travaillent tout au long du cycle de vie d'un projet à offrir des solutions novatrices fortement axées sur la gestion du changement et l'engagement des cadres. Les progrès technologiques importants sont certes susceptibles d'améliorer notre façon de vivre, de nous rendre au travail et de nous déplacer, mais aussi ils remettent en question la manière dont les propriétaires d'immeubles et d'infrastructures doivent s'adapter au changement et l'accepter. Dans cette optique, les experts en services technologiques de WSP utilisent des solutions logicielles et numériques pour optimiser les projets touchant le génie, l'infrastructure, les bâtiments et l'environnement. Dans un contexte où le monde fait face à d'importants défis liés à la croissance démographique, à la demande et aux contraintes en termes de ressources, sans oublier les phénomènes météorologiques extrêmes, qui ont tous une incidence sur la résilience et la durabilité de nos collectivités, la Société demeure déterminée à intégrer les principes de la durabilité aux étapes de planification, de conception et de gestion de l'ensemble de ses projets.

## Types de contrats et gestion de contrats

Les contrats conclus par la Société sont généralement attribués par appels d'offres publics, sur invitation ou de gré à gré. La Société touche habituellement une rémunération fondée sur un tarif horaire lorsqu'elle est rémunérée à l'acte, une somme forfaitaire préalablement négociée ou un pourcentage des coûts engagés pour réaliser le projet. Les mandats gouvernementaux sont habituellement obtenus au moyen de demandes de qualifications et de demandes de propositions où l'offre de services est préparée en détaillant l'expérience et les compétences de l'entreprise, le personnel technique, la méthodologie et l'approche. Le coût des services sert parfois de critère, la pondération accordée à chaque critère variant considérablement d'un client à l'autre. De surcroît, des critères fondés sur les compétences servent souvent à choisir des entreprises de génie-conseil, et la rémunération est négociée selon les décrets gouvernementaux, les normes sectorielles ou les barèmes de rémunération du client. La valeur et l'importance des contrats sont fort variées et vont de petits mandats ponctuels à d'importantes affectations pluriannuelles. Les ressources et les capacités des systèmes de la Société lui permettent de réaliser des projets qui exigent des compétences spécifiques et variées et de divers niveaux de complexité.

Certains des contrats de la Société, peu importe le type, peuvent être conclus selon un régime de coentreprise ou une autre forme de collaboration. Comme il est d'usage dans l'industrie, la majorité de nos contrats peuvent être résiliés au gré du client. Dans une telle situation, nos contrats prévoient généralement le paiement de notre rémunération jusqu'à la date de résiliation et le remboursement des frais subis, y compris les frais de démobilisation. Dans certains cas limités, la Société accepte exceptionnellement des contrats forfaitaires pour des services d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction comportant des risques liés à la livraison. Ces contrats sont le plus souvent conclus dans le secteur de l'énergie, ou avec certains clients choisis du secteur des sciences de la terre et de l'environnement, et dans des circonstances où, grâce à sa grande connaissance technique du projet, la Société peut gérer adéquatement les risques associés à l'exécution.

La Société ne dépend pas de l'un ou de l'autre de ses clients pour poursuivre ses activités. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, aucun client ne représentait à lui seul plus de 10 % des produits d'exploitation consolidés ou des créances clients de la Société.

La gestion d'un projet à l'interne constitue un aspect important de son exécution. La Société assigne les mandats à des gestionnaires de projets qui ont pour responsabilité la livraison technique des mandats, leurs suivis contractuels et administratifs, le contrôle de la qualité et la satisfaction du client. La Société dispose de systèmes lui permettant de

gérer, sur une base continue, le rendement en fonction du budget et de l'échéancier. Les gestionnaires de projets peuvent, à l'aide de ces systèmes, contrôler l'utilisation du personnel affecté à des projets et suivre les étapes clés et les éléments livrables.

## Concurrence

La Société évolue dans des marchés hautement concurrentiels et fait face à la concurrence de nombreuses sociétés régionales, nationales et internationales. Certains de ces concurrents ont des ressources financières et autres plus importantes que celles de la Société. D'autres sont plus petits et plus spécialisés et concentrent leurs ressources dans des sphères de compétences particulières ou dans des secteurs géographiques limités. L'importance de la concurrence varie selon le marché, l'industrie, les secteurs géographiques et le type de projets. En outre, le type et l'envergure des projets influent sur le niveau et le type de concurrence à laquelle fait face la Société. En situation de concurrence, les clients prennent des décisions en s'appuyant sur les compétences, l'expérience, la performance, la réputation, la technologie, les relations avec la clientèle et la capacité des entreprises de fournir les services pertinents dans les délais prévus et de manière sécuritaire et économique.

La Société considère que ses grands différenciateurs concurrentiels sont sa réputation, son expérience, la portée et la qualité de ses services, ses compétences techniques et multidisciplinaires, sa présence locale et mondiale, sa portée internationale, son modèle d'opération décentralisé, la prestation intégrée de services, la valeur ajoutée de ses services et la place de leadership sur le marché mondial. Nous croyons que nos différenciateurs nous permettent de livrer efficacement concurrence et de demeurer un chef de file parmi les sociétés entièrement axées sur le service-conseil.

## Recherche et développement

WSP mène des activités de recherche et développement pour répondre aux exigences de certains de ses clients dans le cadre de projets précis. Les activités de recherche et développement sont consacrées à plusieurs secteurs.

## Employés

Au 31 décembre 2022, la Société comptait approximativement 66 000 employés à l'échelle mondiale : conseillers, ingénieurs, spécialistes de l'environnement, scientifiques, techniciens, architectes et planificateurs, ainsi que des spécialistes du design et de la gestion de programmes. Au 31 décembre 2022, les employés travaillant principalement dans les pays nordiques, au Brésil et en Europe continentale, représentant moins de 11 % de l'effectif de la Société et la vaste majorité de ses employés syndiqués, étaient couverts par des conventions collectives. Dans toutes les régions, la Société continue d'investir dans le maintien de bonnes relations avec ses employés; elle a créé une culture où l'accent est mis sur la responsabilisation et la capacité d'adaptation, ce qui lui permet de croître dans un environnement en évolution constante. Au cours de la dernière année, la Société a mis l'accent sur la santé physique et mentale des employés et, au terme d'une analyse comparative en matière de rémunération, elle a mis en place des régimes de rémunération concurrentiels axés sur le travail d'équipe. Elle a déployé une structure mondiale des postes et créé des possibilités d'avancement professionnel et encouragé le perfectionnement professionnel dans l'ensemble de son réseau mondial.

Organisation fondée sur le savoir, la Société est constamment à la recherche de spécialistes de talent possédant de grandes compétences dans ses domaines de pratique. Étant donné qu'elle évolue dans un environnement concurrentiel, la Société met en place diverses stratégies de recrutement pour combler ses besoins en personnel. Font partie de ces stratégies de recrutement : des partenariats avec des associations et des organisations qui représentent des groupes d'employés issus des minorités, un programme de recommandation d'employés, l'affichage de postes à pourvoir sur divers sites Web, les foires d'emploi, les programmes étudiants et les possibilités de mobilité à l'échelle mondiale.

WSP continue également à œuvrer en faveur d'une main-d'œuvre diversifiée et équilibrée, qui, selon WSP, représente une plus grande combinaison de compétences et une culture du travail plus inclusive. Ayant créé un environnement de travail agile à l'échelle mondiale, la Société peut encourager la vitalité personnelle et l'équilibre entre le travail et la vie privée qui soutient la diversité en rendant la Société plus accommodante pour les différentes personnes.

En outre, la Société s'engage à promouvoir une culture permettant à ses employés de s'épanouir dans un environnement de travail qui favorise et valorise l'inclusion et la diversité, ce qu'attestent notre stratégie mondiale d'inclusion et de diversité et notre politique mondiale d'inclusion et de diversité. Depuis 2020, Marie-Claude Dumas assume le rôle de sponsor mondiale, Inclusion et diversité, dans le cadre duquel elle supervise et aide à définir la vision et les priorités mondiales de la Société en matière d'inclusion et de diversité et elle dirige les initiatives mondiales dans ce domaine. En 2022, Jane Grant a été nommée directrice mondiale, Inclusion et diversité. À ce titre, elle coordonne un réseau de chefs de file de l'inclusion et de la diversité, dans toutes nos régions qui tient des réunions portant sur cet enjeu toutes

les six semaines dans le cadre desquelles sont discutées les pratiques exemplaires, les nouvelles lois et le partage des idées ainsi que les besoins de nos collègues et clients. Notre stratégie d'inclusion et de diversité fait en sorte que nos membres, nos pairs et nos clients reconnaissent WSP comme un lieu de travail sûr et inclusif où nos membres favorisent une culture authentique et inclusive. Cette stratégie jette les fondations sur lesquelles chaque région élabore ses propres objectifs, initiatives et activités clés au niveau local.

L'approche de WSP quant à l'inclusion et la diversité fait maintenant partie intégrante de son engagement en matière de durabilité en fonction des critères ESG.

## Santé, sécurité, environnement et qualité et bien-être

Avec des employés partout dans le monde, il est essentiel que la Société adopte une approche énergique en matière de santé (S), sécurité (S), environnement (E) et qualité (Q) (SSEQ) et bien-être. La Société doit tout d'abord veiller au respect de l'ensemble des lois et règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et elle est déterminée à offrir à ses employés et à toutes les personnes qui peuvent être touchées par ses activités un environnement de travail sain, sûr et sécuritaire.

Notre vision est que l'excellence en SSEQ fait partie intégrante de la culture de WSP. En 2022, nous avons commencé à travailler à un système de gestion de SSEQ conforme aux normes internationales de qualité, d'environnement et de santé et sécurité ISO 9001:2015, ISO 14001:2015 et ISO 45001:2018.

À l'heure actuelle, WSP a obtenu la certification de tiers selon les normes ISO 9001:2015, ISO 14001:2015 et/ou ISO 45001:2018 au niveau national, régional ou local, au moyen d'évaluations indépendantes menées par des organismes de certification externes agréés. WSP cherche à obtenir une certification ISO consolidée à l'échelle mondiale grâce à son système centralisé de gestion de SSEQ. Même si les emplacements de WSP ne sont pas tous certifiés pour le moment, ils doivent tout de même satisfaire aux exigences applicables et les respecter. Notre cadre de SSEQ comprend un guide du système mondial de SSEQ, un énoncé de la politique en SSEQ, ainsi que des politiques et des feuilles de route en matière de santé et sécurité, d'environnement et de qualité.

WSP reconnaît que le bien-être physique, mental et émotionnel de nos employés est primordial. Nous nous efforçons de créer un environnement où les employés ont la possibilité de s'épanouir et d'atteindre leur plein potentiel. Nous nous concentrons sur ce point par des programmes régionaux de bien-être particuliers destinés aux employés qui sont intégrés dans notre politique mondiale en matière de bien-être.

## Environnement, responsabilité sociale et gouvernance

La Société s'applique à enchâsser les critères ESG dans ses activités, sa stratégie, son processus décisionnel et son financement. À mesure qu'elle poursuivra sa croissance, la Société cherchera à rehausser la valeur qu'elle offre à ses actionnaires, à ses clients, à ses employés et aux communautés grâce à son approche en matière d'ESG. L'approche de la Société est fondée sur ce qui suit :

- Disposer de principes de gouvernance afin de superviser l'établissement des objectifs et de la stratégie du programme ESG mondial.
- Évaluer et gérer son rendement en matière d'ESG tout en s'efforçant de s'améliorer au fil du temps.
- Chercher à participer activement aux communautés où elle est présente et mène des activités.
- Lier le coût de son financement aux termes de sa facilité de crédit renouvelable à ses objectifs ESG afin de renforcer davantage son engagement à réaliser ses ambitions.
- Utiliser la croissance de l'économie durable comme tremplin pour s'installer dans de nouveaux marchés et tirer parti de possibilités commerciales.
- Prodiguer des conseils prospectifs pour aider les clients à prospérer dans un monde en mutation et les aider à passer à une économie à faible émission de carbone grâce à son programme mondial Conçu pour l'avenir<sup>MD</sup>.

La Société a établi des objectifs de réduction des émissions de GES fondés sur la science et attestés par la SBTi en avril 2021. La Société aspire à une réduction absolue de 60 % des émissions de GES de portée 1 et de portée 2 d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2018 et de 30 % de celles de portée 3 pour la même période. La Société a également l'intention d'être carboneutre dans toute sa chaîne de valeur d'ici 2040, et cet objectif a été approuvé par la SBTi en 2022. En juin 2022, la Société a publié un Plan de transition lié aux changements climatiques détaillant la façon dont elle compte atteindre ces objectifs.

La Société s'efforce de cerner de façon proactive ses risques financiers liés à l'environnement et au climat. Elle s'attaque à certains risques aux termes de son engagement d'information dans le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (*Task Force on Climate-related Financial Disclosures* ou TCFD) et dans le cadre de son système de gestion des risques de l'entreprise. L'analyse de la TCFD a conclu que les risques financiers liés à l'environnement et au climat auxquels WSP est exposée devraient avoir une incidence minimale, le cas échéant, sur notre situation financière. En tant que consultant offrant des services pour aider les clients à faire face à ces risques, la direction croit qu'une attention accrue portée à ces risques pourrait être source d'occasions d'affaires.

Le rapport mondial sur les facteurs ESG de WSP, qui présente les objectifs et le rendement de la Société en matière d'ESG, est publié chaque année et est disponible sur le site Web de la Société au [www.wsp.com](http://www.wsp.com).

## Assurance

La Société assure divers aspects de ses activités et de ses opérations, notamment en vue d'être protégée contre les pertes et la responsabilité civile. Elle souscrit notamment une assurance de la responsabilité civile générale, complémentaire, professionnelle ainsi qu'une assurance de la responsabilité civile en cas de pollution par un entrepreneur, assujetties aux franchises, aux limites et aux exclusions usuelles dans le secteur du génie et des services-conseils. La Société a également souscrit une autre assurance à l'intention de ses administrateurs et de ses dirigeants, ainsi qu'une assurance couvrant la confidentialité et la sécurité. Elle a établi de solides pratiques de gestion des risques qui mettent l'accent sur la déclaration rapide, la résolution de différends, la transmission des leçons apprises et la formation à la poursuite des projets en cours d'exécution.

## Facteurs de risque

Une discussion des risques auxquels WSP est exposée est présentée à la rubrique 20, « Facteurs de risque », du rapport de gestion de la Société qui est intégré à la présente notice annuelle par renvoi. Le rapport de gestion de la Société est publié sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur le site Web de la Société au [www.wsp.com](http://www.wsp.com), sous l'onglet « Investisseurs ». Voir la rubrique « Déclarations prospectives » à la page 3 de la présente notice annuelle pour une discussion des risques liés aux déclarations prospectives.

## Dividendes

### Dividendes déclarés

La Société prévoit déclarer et verser des dividendes en espèces trimestriels. Au cours des exercices 2020, 2021 et 2022, la Société a déclaré tous les trimestres des dividendes en espèces de 0,375 \$ par action. Pour chacun des trois derniers exercices, le total des dividendes déclarés par la Société a été de 1,50 \$ par action par année.

Le 8 mars 2023, la Société a annoncé un dividende de 0,375 \$ par action, payable le ou vers le 15 avril 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2023.

### Politique de dividendes

La Société prévoit déclarer et verser des dividendes en espèces trimestriels. En 2020, 2021 et 2022, la Société a déclaré des dividendes en espèces trimestriels de 0,375 \$ par action. Au cours des trois dernières années, les dividendes déclarés par année par la Société ont totalisé 1,50 \$ par action.

Le 8 mars 2023, la Société a annoncé un dividende de 0,375 \$ par action, à payer vers le 15 avril 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2023.

### Régime de réinvestissement des dividendes

Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le conseil a approuvé le régime de réinvestissement des dividendes de WSP qui donne aux actionnaires admissibles la possibilité de réinvestir en actions additionnelles les dividendes en espèces versés par la Société sur ses actions. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, WSP a émis 584 457 actions conformément au régime de réinvestissement des dividendes, escomptées à 2 %.

## Description de la structure du capital

Le capital-actions autorisé de la Société consiste en un nombre illimité d'actions et un nombre illimité d'actions privilégiées. Le 31 décembre 2022, il y avait 124 453 717 actions émises et en circulation, et aucune action privilégiée n'était émise et en circulation.

### Actions

Les porteurs d'actions ont droit à une voix par action aux assemblées d'actionnaires; ils ont le droit de recevoir des dividendes si le conseil en déclare et de recevoir au prorata les biens et les actifs résiduels de la Société au moment de sa dissolution ou de sa liquidation, sous réserve des droits attachés à des actions ayant priorité sur les actions.

### Actions privilégiées

Les actions privilégiées de la Société peuvent être émises en une ou plusieurs séries. Sous réserve des dispositions de la LCSA, le conseil peut, avant l'émission d'actions privilégiées, déterminer ce qui suit : le nombre d'actions privilégiées et leur désignation; la contrepartie par action; les privilèges, les restrictions, les conditions et les droits, afférents aux actions privilégiées de chaque série, lesquels peuvent comprendre, sans limitation, le droit de vote et le droit de recevoir des dividendes, le tout sous réserve de la délivrance d'un certificat de modification confirmant la désignation, les privilèges, les restrictions, les conditions et les droits afférents aux actions privilégiées de la série visée. En ce qui a trait au paiement de dividendes et à la distribution de l'actif en cas de liquidation ou de dissolution, volontaire ou involontaire, de la Société ou à toute autre distribution de son actif entre les actionnaires ayant pour objet la liquidation de la Société, les actions privilégiées de chaque série sont du même rang que les actions privilégiées de toutes les autres séries, et elles ont préséance sur les actions et sur les actions de rang inférieur.

## Description des dettes importantes

Le tableau qui suit présente l'encours du capital au 31 décembre 2022 aux termes de la convention de crédit, de la convention de crédit de 2021, de la convention de crédit de 2022 et des billets, qui sont décrits plus amplement ci-après.

Type	Date d'échéance	Encours du capital
Convention de crédit relative à la facilité de crédit renouvelable 1	Avril 2025	24 M\$ US
Convention de crédit relative à la facilité de crédit renouvelable 2	Avril 2027	0
Convention de crédit de 2021 relative au prêt à terme 1	Avril 2023	100 M\$ US
Convention de crédit de 2021 relative au prêt à terme 2	Avril 2024	325 M\$ US
Convention de crédit de 2021 relative au prêt à terme 3	Avril 2025	325 M\$ US
Convention de crédit de 2022 relative au prêt à terme 1	Septembre 2024	100 M\$ US
Convention de crédit de 2022 relative au prêt à terme 2	Septembre 2025	100 M\$ US
Convention de crédit de 2022 relative au prêt à terme 3	Septembre 2026	400 M\$ US
Convention de crédit de 2022 relative au prêt à terme 4	Septembre 2027	400 M\$ US
Billets	Avril 2028	500 M\$ CA

### Conventions de crédit

À l'heure actuelle, deux facilités de crédit renouvelables non garanties d'un montant total de 1,5 milliard de dollars américains ont été consenties aux termes de la convention de crédit. À l'heure actuelle, trois prêts à terme non garantis d'un montant total de 750 millions de dollars américains ont été consentis aux termes de la convention de crédit de 2021. À l'heure actuelle, quatre prêts à terme non garantis d'un montant total de 1 milliard de dollars américains ont été consentis aux termes de la convention de crédit de 2022. Les modalités de la convention de crédit, de la convention



de crédit de 2021 et de la convention de crédit de 2022 (collectivement, les « **conventions de crédit** ») sont sensiblement similaires.

Les conventions de crédit sont garanties par certaines filiales directes et indirectes de la Société.

## Billets

Le 19 avril 2021, WSP a réalisé un placement privé d'un capital total de 500 millions de dollars de billets échéant le 19 avril 2028. Les billets ont été émis aux termes de l'acte de fiducie et du premier acte complémentaire (ces deux termes sont définis à la rubrique « Contrats importants ») et portent intérêt au taux fixe de 2,408 % par année, le produit étant payable semestriellement jusqu'à l'échéance le 19<sup>e</sup> jour d'avril et d'octobre de chaque année. Les billets sont des obligations non garanties de premier rang directes de WSP et prennent rang à égalité avec toutes les autres dettes non garanties et non subordonnées de WSP.

Les billets sont garantis par les mêmes filiales de la Société qui ont fourni des garanties en vertu des conventions de crédit.

## Notations

Aux termes du placement de billets réalisé le 19 avril 2021, les billets se sont vu attribuer une note de BBB (haut), avec une tendance stable, par DBRS. La Société n'a obtenu ni demandé aucune autre note de crédit.

Les notes de crédit de DBRS varient de AAA à D, ce qui représente l'éventail de la plus élevée à la plus basse qualité. Selon DBRS, la note BBB est la quatrième plus élevée de 10 catégories de notes principales. Toutes les catégories de notes autres que AAA et D contiennent également des sous-catégories « (haut) » et « (bas) ». L'absence d'une ou l'autre désignation « (haut) » ou « (bas) » signifie que la note est dans le milieu de la catégorie. La dette à long terme notée BBB est d'une qualité de crédit adéquate. La capacité de payer les obligations financières est jugée acceptable, mais l'émetteur peut être vulnérable à des événements futurs. Une des trois tendances de notation, « positive », « stable » ou « négative », est annexée à chaque catégorie de notes de DBRS. La tendance de notation aide l'investisseur à comprendre l'opinion de DBRS quant à la perspective de la note visée. Toutefois, l'investisseur ne doit pas présumer qu'une tendance positive ou négative signifie nécessairement qu'un changement de note est imminent. **La note attribuée à un titre n'est pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de la Société et les notes peuvent être sujettes à révision ou à retrait à tout moment par l'agence de notation de crédit.**

## Marché pour la négociation des titres

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les actions étaient inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « WSP ».

## Cours et volume des opérations

Le tableau qui suit présente la fourchette mensuelle (haut et bas) du cours de l'action, les volumes mensuels totaux et les volumes quotidiens moyens d'actions négociées à la TSX pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Mois	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume mensuel total	Volume quotidien moyen
Janvier	183,47	159,54	2 966 613	148 331
Février	177,42	145,00	4 725 557	248 714
Mars	173,32	155,33	4 589 217	199 531
Avril	166,54	148,91	2 471 539	123 577
Mai	151,35	130,65	5 518 986	262 809
Juin	151,99	134,37	3 442 026	156 456
Juillet	154,77	139,37	2 158 894	107 945
Août	163,19	150,50	3 623 393	164 700
Septembre	167,88	143,66	5 455 514	259 786
Octobre	169,73	146,00	3 123 531	156 177

Mois	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume mensuel total	Volume quotidien moyen
Novembre	169,76	157,51	2 985 041	135 684
Décembre	167,80	152,92	3 153 069	157 653

## Administrateurs et dirigeants

### Conseil d'administration

Les statuts de la Société stipulent que le conseil se compose d'un minimum de trois et d'un maximum de dix administrateurs. Au 8 mars 2023, le conseil se compose de huit administrateurs. Le tableau qui suit présente le nom et le lieu de résidence des administrateurs actuels de la Société, leur occupation principale ainsi que les postes qu'ils ont occupés au cours des cinq dernières années.

Nom et lieu de résidence	Poste au sein de la Société	Fonction principale	Administrateur depuis <sup>(1)</sup>	Anciens postes <sup>(1)</sup>
Louis-Philippe Carrière <sup>(1)</sup> Québec, Canada	Administrateur	Administrateur professionnel non membre de la direction	10 mai 2017	Conseiller sénior, Saputo inc.
Christopher Cole <sup>(2)</sup> Surrey, Royaume-Uni	Président du conseil Administrateur	Administrateur professionnel non membre de la direction	7 août 2012	-
Linda Smith-Galipeau <sup>(3)</sup> Floride, États-Unis	Administratrice	Administratrice professionnelle non membre de la direction	1 <sup>er</sup> janvier 2019	Chef de la direction, Randstad North America
Alexandre L'Heureux Québec, Canada	Président et chef de la direction Administrateur	Président et chef de la direction de la Société	19 mai 2016	-
Birgit Nørgaard <sup>(2)</sup> Gentofte, Danemark	Administratrice	Administratrice professionnelle non membre de la direction	23 mai 2013	-
Suzanne Rancourt <sup>(4)</sup> Québec, Canada	Administratrice	Administratrice professionnelle non membre de la direction	19 mai 2016	-
Paul Raymond <sup>(4)</sup> Québec, Canada	Administrateur	Président et chef de la direction de Groupe Alithya inc.	15 mai 2019	-
Pierre Shoiry Québec, Canada	Vice-président du conseil Administrateur	Vice-président du conseil	16 mai 2006	-

(1) Président du comité d'audit

(2) Membre du comité de gouvernance, d'éthique et de rémunération

(3) Présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de rémunération

(4) Membre du comité d'audit

Les administrateurs de la Société sont élus à l'assemblée annuelle des actionnaires. Ils restent en poste jusqu'à la fin de leur mandat, soit la fin de l'assemblée annuelle des actionnaires suivante, et ils peuvent être réélus, mais leur mandat peut prendre fin en cas de départ à la retraite, de démission, de décès, de destitution ou pour une autre cause.

Les règles du conseil prévoient qu'il doit en tout temps être constitué en majorité de personnes indépendantes. Sur la foi de l'information fournie par chaque administrateur, et compte tenu des critères d'indépendance énoncés ci-dessous, le conseil a conclu que tous les administrateurs, à l'exception de M. Alexandre L'Heureux, sont indépendants au sens du *Règlement 52-110 sur le comité d'audit* (le Règlement des ACVM sur le comité d'audit).

Alexandre L'Heureux n'est pas indépendant puisqu'il est actuellement président et chef de la direction de la Société.

Tous les autres administrateurs actuels de la Société, soit Louis-Philippe Carrière, Christopher Cole, Linda Smith-Galipeau, Birgit Nørgaard, Paul Raymond, Suzanne Rancourt et Pierre Shoiry sont des administrateurs

« indépendants », au sens du Règlement des ACVM sur le comité d'audit. Aucun d'eux n'a de relation importante avec la Société et chacun, de l'avis raisonnable du conseil, est indépendant selon le Règlement des ACVM sur le comité d'audit.

Le conseil a constitué un comité d'audit et un comité de gouvernance, d'éthique et de rémunération.

#### COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit compte actuellement trois membres : Louis-Philippe Carrière (président), Suzanne Rancourt et Paul Raymond. Voir « À propos du comité d'audit » pour obtenir plus de renseignements.

#### COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE RÉMUNÉRATION

Le comité de gouvernance, d'éthique et de rémunération compte actuellement trois membres : Linda Smith-Galipeau (présidente) Birgit Nørgaard et Christopher Cole.

### Membres de la haute direction

Le tableau ci-dessous présente le nom et le lieu de résidence des membres de la haute direction de la Société qui n'en sont pas des administrateurs, le poste qu'ils occupaient au sein de la Société au 8 mars 2023, la date à laquelle ils sont devenus membres de la haute direction ainsi que les postes qu'ils ont occupés au cours des cinq dernières années.

<b>Nom et lieu de résidence</b>	<b>Poste au sein de la Société</b>	<b>Membre de la direction depuis</b>	<b>Anciens postes</b>
Lewis P. Cornell Californie, États-Unis	Chef de la direction, WSP États-Unis	15 octobre 2019	Premier vice-président, directeur de la région Ouest, Jacobs Engineering
Marie-Claude Dumas Québec, Canada	Présidente et cheffe de la direction, WSP Canada	13 janvier 2020	Directrice mondiale, Projets et programmes majeurs/dirigeante de marché, Québec, WSP Présidente, Énergie propre, Groupe SNC-Lavalin inc.
Philippe Fortier Québec, Canada	Chef des affaires juridiques et secrétaire	1 <sup>er</sup> juillet 2019	Associé, McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Julianna Fox Québec, Canada	Chef de la conformité et de l'éthique	13 mars 2018	Directrice mondiale, Conformité et éthique, WSP
Chadi Habib, Canada	Chef mondial de la technologie et responsable des solutions d'affaires	26 juillet 2022	Chef du marketing, CGI Inc. Chef de l'information et chef du développement, Fédération des caisses Desjardins du Québec
Alain Michaud Québec, Canada	Chef de la direction financière	27 février 2020	Vice-président principal, Performance opérationnelle et initiatives stratégiques, WSP Associé, PwC Canada
Mark Naysmith Edinburgh, Royaume-Uni	Chef de la direction, WSP Royaume-Uni, Europe, Moyen-Orient et Afrique	13 février 2015	Chef de la direction, WSP Royaume-Uni, Moyen-Orient, Inde et Afrique Chef de la direction, WSP Royaume-Uni et Afrique du Sud
Anna-Lena Öberg-Högsta Suède	Cheffe de la direction, WSP Pays nordiques	16 août 2021	Présidente de la région Europe et Moyen-Orient, Golder Associés
Guy Templeton Nouvelle-Galles-du-Sud, Australie	Président et chef de la direction, WSP Asie-Pacifique	23 janvier 2012	Président et chef de la direction, WSP Australie/Nouvelle-Zélande
Megan Van Pelt Texas, États-Unis	Cheffe des ressources humaines	1 <sup>er</sup> mai 2021	Cheffe des ressources humaines, WSP É.-U.

Le 31 décembre 2022, les administrateurs et les membres de la haute direction ci-dessus détenaient ensemble, directement ou indirectement, ou contrôlaient 596 014 actions, soit environ 0,48 % des actions en circulation.

## À propos du comité d'audit

### Composition du comité d'audit

Le comité d'audit est actuellement composé de trois membres, soit Louis-Philippe Carrière (président), Suzanne Rancourt et Paul Raymond, qui en sont tous membres depuis au moins la dernière assemblée annuelle des actionnaires tenue le 12 mai 2022. Louis-Philippe Carrière, Suzanne Rancourt et Paul Raymond sont indépendants de la Société comme l'exige le Règlement des ACVM sur le comité d'audit, notamment les normes plus strictes visant les membres du comité d'audit. De plus, chacun des membres du comité d'audit possède des « compétences financières » au sens du Règlement des ACVM sur le comité d'audit.

Le conseil a adopté des règles écrites, reproduites intégralement à l'annexe A, qui précisent l'objectif, la composition, les pouvoirs et les responsabilités du comité d'audit, conformément au Règlement des ACVM sur le comité d'audit.

Le comité d'audit aide le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance à l'égard notamment de ce qui suit :

- l'intégrité de l'information financière de la Société;
- les contrôles internes de la Société;
- l'indépendance, les compétences et le rendement de l'auditeur externe;
- le rendement de l'auditeur interne;
- la gestion du risque;
- le respect par la Société des exigences applicables prévues par les lois et règlements qui peuvent avoir un effet important sur les états financiers, les flux de trésorerie ou les activités de la Société.

Il incombe au comité d'audit d'assurer la libre communication entre lui, l'auditeur externe, la fonction d'audit interne et la direction de la Société. Dans l'exercice de ses responsabilités, le comité d'audit a libre accès aux livres, aux dossiers et aux membres du personnel de la Société. Le comité d'audit peut mener les enquêtes spéciales qu'il juge nécessaires au sujet des questions relevant de ses divers rôles et responsabilités, et il peut faire appel à un conseiller juridique spécial ou à des experts externes lorsque c'est nécessaire ou approprié. La Société fournit le financement nécessaire, établi par le comité d'audit, afin de payer les honoraires de l'auditeur externe et des autres conseillers externes qu'il juge nécessaires pour l'aider à exercer ses fonctions.

### Formation et expérience pertinentes des membres du comité d'audit

La formation et l'expérience de chaque membre pertinentes pour l'acquiescement de ses responsabilités de membre du comité d'audit sont les suivantes :

**Louis-Philippe Carrière** est membre du conseil de Saputo inc. (« Saputo ») depuis le 1<sup>er</sup> août 2017, date à laquelle il a quitté son poste de chef de la direction financière et secrétaire de l'entreprise, qu'il occupait depuis 1997. Avant d'être nommé administrateur, M. Carrière a agi à titre de conseiller sénior de Saputo jusqu'en avril 2020. De 1986 à 1996, il a occupé chez Saputo divers postes de direction en finance et en administration. Ses responsabilités au cours des années ont inclus la supervision de diverses fonctions telles que la comptabilité, l'audit interne, la fiscalité, les services juridiques, le financement et la technologie de l'information, ainsi que les fusions et acquisitions. Titulaire d'un baccalauréat en gestion de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, M. Carrière est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec depuis 1985. Il a également été nommé Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec en 2007.

**Suzanne Rancourt** est une administratrice de sociétés qui compte plus de 30 années d'expérience en consultation et en gestion dans le secteur de la technologie de l'information. De 2006 à 2016, elle a été vice-présidente, risques d'entreprise et audit interne chez CGI Inc. (« CGI »). Entrée au service de CGI en 1985, elle y a occupé divers postes à responsabilités croissantes dans les domaines de la consultation, de la stratégie et de la technologie de l'information, du développement des affaires, de la gestion de projet et des fonctions intégrées au sein d'un environnement multinational. Avant de travailler pour CGI, M<sup>me</sup> Rancourt a commencé sa carrière en tant qu'auditrice et a travaillé dans le domaine des opérations, de la finance et de la comptabilité dans les secteurs de la distribution, du détail et de la finance. Titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université du Québec à Montréal, elle détient le titre d'IAS.A décerné par l'Institut des administrateurs de sociétés. Elle est comptable professionnelle agréée (CPA).

M<sup>me</sup> Rancourt siège également au conseil d'administration de iA Groupe financier et de l'Institut des administrateurs de sociétés (Québec).

**Paul Raymond** est président et chef de la direction de Groupe Alithya inc. depuis 2012 et supervise la stratégie, le développement organisationnel et la croissance accélérée de cette société. M. Raymond est membre du conseil d'administration d'Alithya depuis avril 2011. Avant de se joindre à Alithya, M. Raymond a occupé plusieurs postes de haute direction clés au sein de CGI, grande entreprise spécialisée en technologie de l'information, de 1993 à 2010 et a été officier dans les Forces armées canadiennes pendant 11 ans. Au cours de sa carrière, il a travaillé au Canada, aux États-Unis et en Europe. M. Raymond a siégé au conseil de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain de 2019 à 2022. M. Raymond est diplômé du Collège militaire royal du Canada en génie informatique et membre de l'Institut des administrateurs de sociétés.

## Politiques et procédures d'approbation préalable

Le comité d'audit a le pouvoir d'approuver au préalable tous les services non liés à l'audit que l'auditeur externe doit rendre à la Société et ses filiales. À cette fin, le comité d'audit peut adopter des politiques et des procédures particulières qui peuvent notamment prévoir la délégation par le comité d'audit, à un ou à plusieurs membres indépendants, du pouvoir d'approuver au préalable ces services non liés à l'audit, à la condition que cette approbation préalable lui soit signalée à sa prochaine réunion périodique.

## Honoraires pour les services d'auditeur externe

Le tableau qui suit présente, pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, les honoraires facturés à la Société par son auditeur externe, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. :

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2022</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2021</b>
Honoraires d'audit <sup>(1)</sup>	6 380 394 \$	7 029 300 \$
Honoraires pour services liés à l'audit <sup>(2)</sup>	1 128 345 \$	235 110 \$
Honoraires pour services fiscaux <sup>(3)</sup>	469 580 \$	1 162 197 \$
Autres honoraires <sup>(4)</sup>	4 540 393 \$	1 451 921 \$
<b>Total des honoraires versés</b>	<b>12 518 712 \$</b>	<b>9 878 528 \$</b>

- (1) Les honoraires d'audit comprennent les honoraires nécessaires pour exécuter l'audit annuel des états financiers consolidés de la Société ainsi que les audits annuels de certaines de ses filiales.
- (2) Les honoraires pour services liés à l'audit comprennent les honoraires facturés pour les services de certification et les services connexes, raisonnablement liés à l'exécution de l'audit ou à l'examen des états financiers et qui ne sont pas compris dans les honoraires d'audit.
- (3) Les honoraires pour services fiscaux comprennent les honoraires pour services fiscaux autres que ceux figurant aux honoraires d'audit et honoraires pour services liés à l'audit. Cette catégorie comprend principalement les honoraires en matière de conformité fiscale.
- (4) Les autres honoraires comprennent les honoraires pour les produits et les services fournis par les auditeurs, autres que ceux mentionnés ci-dessus. Ces honoraires comprenaient principalement des services de gestion du changement organisationnel liés à la mise en place d'un nouveau système mondial de planification des ressources de l'organisation et de soutien à l'intégration opérationnelle. Les services de PwC ont été retenus aux termes du processus d'appel de propositions. La direction et le comité d'audit ont conclu que ces services fournis par PwC étaient autorisés en vertu des normes d'indépendance applicables et que des mesures de protection appropriées avaient été mises en œuvre par la direction et PwC pour assurer l'indépendance. Ces honoraires comprennent également les frais d'abonnement à des publications.

## Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions

### Interdictions d'opérations ou faillites

À la connaissance de la Société, aucun administrateur ou haut dirigeant de la Société n'est, à la date de la présente circulaire, ou n'a été, au cours des dix années précédant cette date, administrateur, chef de la direction ou chef de la direction financière de la Société ou d'une autre société qui, selon le cas : (i) a fait l'objet d'une ordonnance d'interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs pendant que l'administrateur ou le membre de la haute direction exerçait les fonctions d'administrateur, de chef de la direction ou de chef des finances, (ii) a fait l'objet

d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable, ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs, prononcée après que l'administrateur ou le membre de la haute direction a cessé d'exercer les fonctions d'administrateur, de chef de la direction ou de chef des finances et découlant d'un événement survenu pendant qu'il exerçait ces fonctions.

De plus, à la connaissance de la Société, à l'exception de ce qui est indiqué ci-après, aucun administrateur ou dirigeant de la Société, ni aucune de leurs sociétés de portefeuille privées respectives, ni aucun actionnaire détenant un nombre suffisant de titres pour influencer de façon importante sur le contrôle de la Société (i) n'est, ou n'a été au cours des dix dernières années, administrateur ou membre de la haute direction de la Société ou d'une autre société qui, pendant qu'il exerçait cette fonction, ou dans l'année suivant la cessation de cette fonction, a fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, fait l'objet ou été à l'origine d'une procédure judiciaire, d'un concordat ou d'un compromis avec des créanciers, ou pour laquelle un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé afin de détenir son actif, ou (ii) n'a, au cours des dix dernières années, fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, fait l'objet ou été à l'origine d'une procédure judiciaire, d'un concordat ou d'un compromis avec des créanciers, ni n'a vu un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite être nommé afin de détenir les actifs de l'administrateur, du dirigeant ou de l'actionnaire. En avril 2012, M<sup>me</sup> Nørgaard a été nommée présidente du conseil de E. Pihl & Son A.S., entrepreneur général à capital privé présent dans les marchés nordiques et à l'étranger. E. Pihl & Son A.S. éprouvait déjà des difficultés financières avant l'arrivée de M<sup>me</sup> Nørgaard et, en août 2013, l'entreprise a fait faillite.

## Amendes ou sanctions

À la connaissance de la Société, sous réserve de ce qui est exposé ci-après, aucun administrateur ou dirigeant de la Société, aucune de leurs sociétés de portefeuille privées respectives, ni aucun actionnaire détenant un nombre suffisant de titres de la Société pour influencer de façon importante sur le contrôle de la Société : (i) ne s'est vu imposer une amende ou une sanction par un tribunal en vertu des lois sur les valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières ni n'a conclu un règlement amiable avec cette dernière; (ii) ne s'est vu imposer par un tribunal ou un organisme de réglementation quelque autre pénalité ou sanction susceptible d'être considérée comme importante par un investisseur raisonnable ayant à prendre une décision en matière de placement. Le 8 novembre 2019, M. Shoiry a conclu une entente de plaidoyer avec l'Ordre des ingénieurs du Québec et a reconnu qu'il n'avait pas mis en place les mesures nécessaires pour surveiller l'application des règles internes relatives aux appels d'offres pour les marchés publics et au financement des activités politiques avant 2010. Il a également payé une amende totale de 75 000 \$.

## Conflits d'intérêts

À la connaissance de la Société, aucun de ses administrateurs ou dirigeants n'a de conflits d'intérêts importants existants ou potentiels avec elle ou une de ses filiales.

## Intérêt des dirigeants et d'autres personnes dans des opérations importantes

À la connaissance de la Société et selon l'information qui lui a été transmise par ses administrateurs et ses hauts dirigeants, (i) aucun des administrateurs ni aucun des hauts dirigeants de la Société, (ii) aucune personne qui a la propriété véritable ou le contrôle, direct ou indirect, de plus de 10 % des actions, ni (iii) aucun membre du groupe des personnes mentionnées en (i) ou (ii) ci-dessus ni aucune personne qui a des liens avec elles n'a eu d'intérêt important, direct ou indirect, dans une opération réalisée au cours des trois dernières années ou dans toute opération proposée qui a eu ou aura ou dont on pourrait raisonnablement s'attendre à ce qu'elle ait une incidence importante sur la Société ou sur l'une ou l'autre de ses filiales.

## Poursuites et affaires réglementaires

### Poursuites

Dans le cours normal de ses activités, la Société est souvent menacée de poursuites ou fait l'objet de diverses poursuites. Ces poursuites allèguent souvent des erreurs et des omissions professionnelles pouvant survenir pendant que la Société exécute des services ou livre des projets. La Société se défend contre ces poursuites et adopte des mesures de gestion

des risques adéquates pour résoudre ces poursuites et les éviter. En outre, la Société souscrit une assurance dommages et une assurance responsabilité civile professionnelle pour gérer les risques liés à de telles poursuites. Selon les conseils et les renseignements que ses conseillers juridiques lui ont fournis et son expérience dans la résolution de poursuites semblables, la direction croit que la Société a pris les mesures nécessaires à cet égard et que le résultat final ne devrait pas dépasser outre mesure la couverture d'assurance ou ne devrait pas avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière ou les résultats opérationnels de la Société.

Un résumé des procédures visant la Société est présenté à la sous-rubrique intitulée « Poursuites actuelles et éventuelles », à la rubrique 20, « Facteurs de risque », du rapport de gestion de la Société, qui est intégrée par renvoi aux présentes. Le rapport de gestion de la Société est publié sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur le site Web de la Société au [www.wsp.com](http://www.wsp.com), sous l'onglet « Investisseurs ».

### Enquêtes et mesures d'ordre réglementaire

En tant qu'entrepreneur effectuant des travaux pour l'État, la Société peut être assujettie à des lois et à des règlements plus contraignants que ceux qui s'appliquent aux entrepreneurs au service d'entités non gouvernementales. L'État vérifie attentivement la conformité des entrepreneurs à ces lois et à ces règlements par des audits et des enquêtes qui font partie intégrante de la procédure d'attribution des contrats publics, et la direction reçoit à l'occasion des demandes de renseignements concernant les activités de la Société avec des organismes publics. Une violation pourrait occasionner des sanctions civiles ou pénales ainsi qu'une suspension ou une exclusion de la procédure d'attribution des nouveaux contrats publics ou de renouvellement des options.

## Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres pour les actions est Compagnie Trust TSX, à ses établissements principaux de Montréal, Toronto, Vancouver et Calgary.

## Contrats importants

À l'exception des contrats conclus dans le cours normal des affaires, les contrats importants suivants de la Société ont été conclus au cours du dernier exercice ou avant, mais sont toujours en vigueur à la date de la présente :

- la sixième convention de crédit modifiée datée du 31 janvier 2020 entre Groupe WSP Global Inc., WSP Canada Inc., la Banque Canadienne Impériale de Commerce en tant qu'agent administratif, les prêteurs qui y sont nommés et chaque caution qui en est partie (la « convention de crédit »);
- la première convention de modification de la convention de crédit datée du 26 mars 2021 entre Groupe WSP Global Inc., WSP Canada Inc., la Banque Canadienne Impériale de Commerce en tant qu'agent administratif et les prêteurs qui y sont nommés;
- la deuxième convention de modification de la convention de crédit datée du 13 avril 2022 entre Groupe WSP Global Inc., WSP Canada Inc., la Banque Canadienne Impériale de Commerce en tant qu'agent administratif et les prêteurs qui y sont nommés;
- la troisième convention de modification de la convention de crédit datée du 1<sup>er</sup> août 2022 entre Groupe WSP Global Inc., WSP Canada Inc., la Banque Canadienne Impériale de Commerce en tant qu'agent administratif et les prêteurs qui y sont nommés;
- la quatrième convention de modification de la convention de crédit datée du 12 septembre 2022 entre Groupe WSP Global Inc., WSP Canada Inc., la Banque Canadienne Impériale de Commerce en tant qu'agent administratif et les prêteurs qui y sont nommés;
- la convention de crédit datée du 29 janvier 2021 entre Groupe WSP Global Inc., WSP Canada Inc., la Banque Canadienne Impériale de Commerce en tant qu'agent administratif, les prêteurs qui y sont nommés et chaque caution qui en est partie (la « convention de crédit de 2021 »);
- la première convention de modification de la convention de crédit de 2021 datée du 26 mars 2021 entre Groupe WSP Global Inc., WSP Canada Inc., la Banque Canadienne Impériale de Commerce en tant qu'agent administratif et les prêteurs qui y sont nommés;

- la deuxième convention de modification de la convention de crédit de 2021 datée du 13 avril 2022 entre Groupe WSP Global Inc., WSP Canada Inc., la Banque Canadienne Impériale de Commerce en tant qu'agent administratif et les prêteurs qui y sont nommés;
- la convention de crédit datée du 1<sup>er</sup> août 2022 entre Groupe WSP Global Inc., WSP Canada Inc., la Banque Canadienne Impériale de Commerce en tant qu'agent administratif, les prêteurs qui y sont nommés et chaque caution qui en est partie (la « convention de crédit de 2022 »);
- l'acte de fiducie conclu le 19 avril 2021 par WSP Global Inc. et Compagnie Trust TSX (auparavant Société de fiducie AST (Canada)) (l'« acte de fiducie »);
- le premier acte de fiducie complémentaire conclu le 19 avril 2021 par WSP Global Inc. et Compagnie Trust TSX (auparavant Société de fiducie AST (Canada)) (le « premier acte complémentaire »);
- les ententes modifiées et reformulées sur les droits d'inscription conclues le 1<sup>er</sup> janvier 2014 en lien avec l'arrangement par la Société, d'une part, et l'Office d'investissement du régime de pension du Canada et la Caisse de dépôt et placement du Québec, d'autre part, dans leur version modifiée et complétée le 12 mars 2014, le 3 septembre 2014, le 25 août 2015, le 1<sup>er</sup> juin 2020 et le 8 août 2022.

## Intérêts des experts

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, Montréal (Québec), sont les auditeurs de la Société et ont indiqué qu'à la date de la présente notice annuelle, ils sont indépendants de la Société au sens du Code de déontologie de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

## Renseignements supplémentaires

Des renseignements complémentaires, notamment sur la rémunération des administrateurs et des dirigeants ainsi que sur les prêts qui leur ont été consentis, le nom des principaux actionnaires de la Société et les titres autorisés aux fins d'émission en vertu de régimes de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres, selon le cas, figurent dans la dernière circulaire d'information de la direction établie en vue de la dernière assemblée annuelle des actionnaires où il y a eu élection d'administrateurs.

Des renseignements complémentaires sur la Société sont aussi disponibles sur SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com), sous le nom Groupe WSP Global Inc.; il s'agit notamment du rapport annuel de la Société, des états financiers annuels consolidés comprenant l'état consolidé de la situation financière aux 31 décembre 2022 et 2021, les états des résultats, le résultat global et les modifications aux capitaux propres et aux flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les rapports de gestion connexes. Il est aussi possible d'obtenir ces documents de la Société, sans frais, en adressant une demande écrite à cet effet aux Relations avec les investisseurs, Groupe WSP Global Inc., 1600, boulevard René-Lévesque Ouest, 11<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3H 1P9 ou à l'adresse [corporatecommunications@wsp.com](mailto:corporatecommunications@wsp.com).

Les documents ci-dessus et tous les communiqués de presse de la Société sont aussi affichés sur son site Web à [www.wsp.com](http://www.wsp.com). Les renseignements présentés sur le site Web de la Société ou accessible à partir de celui-ci ne font pas partie de la présente notice annuelle et n'y sont pas intégrés par renvoi.



# Annexe A

## MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT DE GROUPE WSP GLOBAL INC. (LA « SOCIÉTÉ »)

MODIFIÉ LE 7 DÉCEMBRE 2022

### A. OBJET

Le rôle du comité d'audit de la Société (le « **comité d'audit** ») consiste à aider le conseil d'administration de la Société (le « **conseil** ») à surveiller et à superviser (i) l'intégrité de l'information financière de la Société, (ii) les contrôles internes de la Société, (iii) l'indépendance, les compétences et le rendement de l'auditeur externe, (iv) le rendement de l'auditeur interne, (v) la gestion du risque et (vi) le respect par la Société des exigences légales et réglementaires applicables qui peuvent avoir un effet significatif sur les états financiers, les flux de trésorerie ou les opérations de la Société.

### B. FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Pour jouer son rôle, le comité d'audit s'acquitte des fonctions qui incombent habituellement à un comité d'audit et de toutes autres fonctions que le conseil lui confie, notamment les fonctions et les responsabilités suivantes :

### SURVEILLANCE ET SUPERVISION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

- 1 Sur une base périodique, examiner les éléments suivants et en discuter avec la direction et l'auditeur externe :
  - a) les questions importantes concernant (i) les principes comptables et la présentation des états financiers, notamment tout changement important dans le choix ou l'application des principes comptables; (ii) le caractère adéquat des contrôles internes de la Société; (iii) les mesures d'audit spéciales adoptées à la lumière de manquements importants décelés, s'il en est, ayant trait aux contrôles;
  - b) les analyses effectuées par la direction ou pour son compte, exposant les questions importantes ayant trait à l'information financière et les décisions prises dans le cadre de la préparation des états financiers, notamment l'analyse des répercussions, sur les états financiers de la Société, de l'utilisation d'autres méthodes aux termes de principes comptables généralement reconnus lorsque ces autres principes ont été choisis durant la période visée en cours;
  - c) l'effet des initiatives réglementaires et comptables, ainsi que des structures hors bilan (s'il en est) sur les états financiers de la Société;
- 2 Veiller à ce que des procédures adéquates soient en place pour examiner la communication faite au public, par la Société, de l'information financière extraite ou dérivée de ses états financiers et évaluer périodiquement le caractère adéquat de ces procédures;
- 3 Examiner les états financiers intermédiaires et annuels de la Société, l'information qui figure dans son rapport de gestion connexe, les communiqués de presse concernant ses résultats, les précisions concernant les données financières et les objectifs financiers fournis aux investisseurs, aux analystes et aux agences de notation et l'intégrité de l'information rapportée. En discuter avec la direction et l'auditeur externe, en faire rapport au conseil et, s'il y a lieu, faire des recommandations au conseil avant la divulgation desdites informations;
- 4 Examiner l'information contenue dans la notice annuelle et la circulaire de sollicitation de procurations de la Société que requiert le Règlement 52-110 - *Comité d'audit*, avec ses modifications successives (le « **Règlement 52-110** »). En discuter avec la direction, et le cas échéant, fournir des recommandations au conseil sur l'information pertinente à communiquer;
- 5 Examiner et discuter avec la direction et l'auditeur externe de la qualité, de la pertinence et de l'acceptabilité de l'information financière de la Société et de la cohérence de l'approche, d'une période à l'autre;
- 6 Résoudre les désaccords entre la direction et l'auditeur externe au sujet de l'information financière;

- 7** Examiner les rapports de l'auditeur externe sur les éléments suivants :
  - a)** les politiques et les pratiques comptables cruciales utilisées par la Société;
  - b)** tous les autres traitements importants des données financières dans le contexte des principes comptables généralement reconnus dont la direction a discuté, notamment les ramifications de l'utilisation de ces autres traitements et divulgations et le traitement que l'auditeur externe privilégie;
  - c)** les autres communications écrites importantes entre l'auditeur externe et la direction;
- 8** Examiner les poursuites, réclamations ou autres éventualités ainsi que les initiatives en matière d'affaires réglementaires ou de gestion comptable qui pourraient avoir un impact important sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société, et étudier la pertinence de les divulguer dans les documents examinés;

## SURVEILLANCE ET SUPERVISION DES CONTRÔLES INTERNES

- 9** Examiner le système de contrôle interne de la Société, en discuter avec la direction, l'auditeur externe et l'auditeur interne, en faire rapport au conseil et, s'il y a lieu, formuler des recommandations au conseil à cet égard;
- 10** Examiner le processus concernant les attestations périodiques, par le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société relativement aux divulgations de renseignements financiers, à l'existence de lacunes importantes dans la structure ou l'application des contrôles internes qui pourraient nuire à la capacité d'enregistrer, de traiter et de résumer les données financières et de faire rapport, relativement également aux modifications importantes aux contrôles internes ou aux changements à l'environnement dans lequel les contrôles internes sont appliqués, notamment la correction de lacunes ou de faiblesses importantes;
- 11** Examiner le processus de contrôle interne et de vérification des données pour la communication de données sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance;
- 12** Examiner les procédures concernant la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes ou de l'audit, notamment des procédures concernant l'envoi confidentiel, sous le couvert de l'anonymat, par les employés de préoccupations touchant des points discutables en matière de comptabilité, d'audit ou d'autres questions de nature financière;
- 13** Examiner tout signalement anonyme à l'égard d'une comptabilité ou d'un audit douteux ou toute autre irrégularité d'ordre financier fait par les employés et les administrateurs de la Société, ou en leur nom, et en faire rapport au conseil;
- 14** Examiner les faiblesses des contrôles recensées par l'auditeur externe ainsi que la réponse de la direction à ce sujet;
- 15** Examiner les transactions entre apparentés et examiner tout risque applicable pouvant s'y rapporter et, si approprié, recommander pour approbation par le conseil des procédures d'identification, d'examen et d'approbation des transactions entre apparentés;
- 16** Se réunir périodiquement avec l'auditeur interne en l'absence de la direction;

## TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

- 17** Examiner les politiques et les initiatives de la Société en matière de technologie de l'information;
- 18** Examiner les politiques, les contrôles et les initiatives de la Société en matière de sécurité de l'information et de cybersécurité ainsi que les rapports sur les incidents de sécurité;
- 19** Se réunir périodiquement avec le chef de la sécurité de l'information en l'absence de la direction;

## SURVEILLANCE ET SUPERVISION DE L'AUDITEUR EXTERNE

- 20** L'auditeur externe fait rapport directement au comité d'audit. Le comité d'audit recommande au conseil : (i) l'auditeur externe à nommer en vue d'établir ou de délivrer un rapport d'audit ou de rendre d'autres services d'audit, d'examen ou d'attestation à la Société et (ii) la rémunération de l'auditeur externe;

- 21** Être directement responsable de la surveillance des travaux de l'auditeur externe engagé pour établir ou délivrer un rapport d'audit ou rendre d'autres services d'audit, d'examen ou d'attestation à la Société;
- 22** Approuver au préalable tous les services non liés à l'audit que l'auditeur externe doit rendre à la Société et à toute filiale de celle-ci. À cette fin, le comité d'audit peut adopter des politiques et des procédures particulières concernant le recours à des services non liés à l'audit qui peuvent notamment prévoir la délégation par le comité d'audit à un ou à plusieurs membres indépendants du comité d'audit du pouvoir d'approuver au préalable ces services non liés à l'audit, à la condition que rapport de cette approbation préalable soit fait au comité d'audit lors de la réunion périodique suivante;
- 23** Au moins tous les ans, examiner et évaluer ce qui suit, et en faire rapport au conseil :
  - a) l'indépendance de l'auditeur externe, notamment le fait que la prestation par ce dernier de services autres que des services d'audit est compatible avec son indépendance;
  - b) obtenir de l'auditeur externe une déclaration écrite définissant : (i) toutes les relations qui existent entre lui et la Société; (ii) toutes les autres relations qui pourraient avoir un effet défavorable sur son indépendance;
- 24** Assurer que la rotation de l'associé principal de l'auditeur externe affecté à la mission d'audit est effectuée conformément aux normes d'indépendance des CPA;
- 25** Au moins tous les ans, obtenir et examiner un rapport de l'auditeur externe décrivant :
  - a) les procédures internes du contrôle de la qualité de l'auditeur externe;
  - b) toutes les questions importantes soulevées dans le cadre du dernier examen interne du contrôle de la qualité ou de l'examen par les pairs de l'entreprise de l'auditeur externe, ou dans le cadre d'une enquête menée par des autorités gouvernementales ou professionnelles, au cours des cinq années précédentes, concernant un ou plusieurs audits indépendants effectués par l'entreprise de l'auditeur externe ainsi que toutes mesures prises pour traiter ces questions;
- 26** Examiner et approuver la politique de recrutement concernant les associés, les employés et les anciens associés et employés de l'auditeur externe, actuel ou ancien, de la Société;
- 27** Examiner annuellement l'expérience et les qualifications de l'équipe d'audit externe ainsi que son efficacité, son esprit critique et la qualité de ses services;
- 28** Examiner le cadre et le processus d'audit avec l'auditeur externe;
- 29** S'il y a lieu, examiner le processus d'attestation des documents d'information publics de la Société et en discuter avec le chef de la direction et le chef de la direction financière de cette dernière;
- 30** Se réunir périodiquement avec l'auditeur externe en l'absence de la direction et de l'auditeur interne;

## SURVEILLANCE ET SUPERVISION DE L'AUDITEUR INTERNE

- 31** Examiner ce qui suit, en discuter avec l'auditeur interne, en faire rapport au conseil et, s'il y a lieu, formuler des recommandations au conseil :
  - a) la nomination et le mandat de l'auditeur interne, notamment ses responsabilités, son budget et son personnel;
  - b) les compétences et le rendement de l'auditeur interne, notamment un examen du plan d'audit interne annuel et l'existence ou non de toute restriction ou limitation imposée à l'auditeur interne;
  - c) l'obtention de comptes rendus de l'auditeur interne concernant les résultats d'audit interne, notamment pour ce qui est des contrôles internes de la Société, et les progrès réalisés par cette dernière pour remédier à tout manquement important ayant trait aux contrôles;
  - d) assurer l'indépendance et l'objectivité de la fonction d'audit interne, notamment en recevant une certification annuelle de l'auditeur interne confirmant son indépendance, l'indépendance de la fonction d'audit interne et le respect de son code de déontologie et de ses normes d'audit interne;
- 32** Se réunir périodiquement avec l'auditeur interne en l'absence de la direction et de l'auditeur externe;

## SURVEILLANCE ET SUPERVISION DE LA GESTION DES RISQUES

- 33** Examiner ce qui suit, en faire rapport et, s'il y a lieu, formuler des recommandations au conseil :
- a) les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques adoptés par la Société;
  - b) l'exposition de la Société à des risques financiers importants et les mesures prises pour surveiller et contrôler cette exposition;

## SURVEILLANCE ET SUPERVISION DU RESPECT DES PRESCRIPTIONS JURIDIQUES

- 34** Examiner le caractère adéquat du processus de respect des lois et des règlements adopté par la Société, en discuter avec la direction, l'auditeur externe et l'auditeur interne, en faire rapport au conseil et, s'il y a lieu, formuler des recommandations à ce dernier; et
- 35** Recevoir périodiquement des rapports de la part de la Société sur des questions de droit et des questions réglementaires qui peuvent avoir un effet significatif sur les états financiers, les flux de trésorerie ou les opérations de la Société.

## C. COMPOSITION

- 36** Le comité d'audit est composé d'un minimum de trois membres, chacun étant administrateur de la Société.
- 37** Chacun des membres de comité d'audit doit (sauf dans la mesure permise par le Règlement 52-110) être indépendant (ainsi que ce terme est défini dans le Règlement 52-110) et libre de toute relation qui, de l'avis du conseil, pourrait raisonnablement nuire à l'indépendance de son jugement à titre de membre de comité d'audit.
- 38** Les membres du comité d'audit doivent (sauf dans la mesure permise par le Règlement 52-110) posséder les compétences financières (définies comme étant la capacité de lire et de comprendre un jeu d'états financiers qui présentent des questions comptables d'une ampleur et d'un degré de complexité comparables, dans l'ensemble, à celles dont on peut raisonnablement croire qu'elles seront soulevées lors de la lecture des états financiers de la Société).
- 39** Les membres et le président du comité d'audit (le « **président** ») sont choisis par le conseil. À moins que le président ne soit nommé par tous les membres du conseil, il peut être désigné par une majorité des membres du comité d'audit. Un membre du comité d'audit peut démissionner du comité sans démissionner du conseil.
- 40** Le conseil peut à tout moment révoquer ou remplacer un membre du comité d'audit; un membre cesse d'être membre du comité d'audit lorsqu'il cesse d'être administrateur de la Société. Le président peut être révoqué à tout moment par le conseil, ou par le comité d'audit, en consultation avec le conseil. Le conseil peut élire un de ses membres pour combler les vacances au sein du comité d'audit. Lorsqu'il y a vacance au sein du comité d'audit, les membres restants exercent tous les pouvoirs du comité d'audit tant qu'il y a quorum.

## D. RÉUNIONS

- 41** Le comité d'audit se réunit au moins quatre fois par année ou plus fréquemment si les circonstances l'exigent. Le président et chef de la direction, le chef de la direction financière, l'auditeur interne et l'auditeur externe peuvent demander au président de convoquer une réunion.
- 42** Le comité d'audit auront l'occasion de rencontrer séparément dans le cadre de sessions à huis clos, en l'absence de la direction, de l'auditeur interne et de l'auditeur externe, à chaque réunion régulière du comité d'audit.
- 43** Le comité d'audit peut demander à des membres de la direction et à des employés de la Société (y compris, pour plus de précision, aux membres de son groupe et à ses filiales) ou à d'autres (notamment à l'auditeur externe) d'assister à ses réunions et de lui fournir les renseignements qu'il demande. Les membres de comité d'audit ont accès à tous les renseignements de la Société (y compris, pour plus de précision, les membres de son groupe, ses

filiales et leurs activités respectives), et il est autorisé à discuter de ces renseignements et de toutes autres questions ayant trait aux résultats des activités et à la situation financière de la Société avec les membres de la direction, les employés, l'auditeur externe et d'autres personnes, comme ils le considèrent comme approprié.

- 44 Le quorum nécessaire à la délibération des questions à l'étude lors d'une réunion du comité d'audit est constitué par la présence de la majorité des membres du comité d'audit, dont l'un doit être le président, à moins qu'il n'en soit décidé autrement, de temps à autre, par résolution du conseil. En l'absence du président du comité d'audit à une réunion, le président est remplacé par un autre membre du comité d'audit qui est désigné par les autres membres.
- 45 Le comité d'audit peut tenir des réunions par conférence téléphonique ou par tout autre moyen permis par la loi et par les règlements de la Société.
- 46 Les procès-verbaux des réunions du comité d'audit doivent refléter fidèlement les délibérations et les décisions importantes de ce dernier, notamment les recommandations qu'il doit formuler au conseil; les procès-verbaux sont distribués aux membres du comité d'audit pour approbation.
- 47 À une réunion, les questions sont tranchées à la majorité des voix exprimées par les membres du comité d'audit, sauf lorsque seulement deux membres sont présents, auquel cas, elles sont tranchées à l'unanimité.
- 48 À moins qu'il n'en soit décidé autrement par résolution du comité d'audit, le secrétaire de la Société est le secrétaire du comité d'audit.

## E. ENQUÊTES

- 49 Le comité d'audit est habilité à enquêter sur toute question portée à son attention, en ayant pleinement accès à tous les livres, registres et membres du personnel de la Société, et il peut faire appel à un conseiller juridique spécial ou à des experts externes lorsque nécessaire ou approprié.

## F. AUTRE

- 50 Le comité d'audit tient les registres qu'il juge nécessaires quant à ses délibérations et rend compte régulièrement de ses activités et de ses recommandations au conseil, au besoin.
- 51 Le comité d'audit a le pouvoir d'engager et de fixer la rémunération des avocats externes et d'autres conseillers externes qu'il juge nécessaire d'engager dans l'exercice de ses fonctions.
- 52 Le conseil évalue et examine, annuellement, le rendement du comité d'audit.
- 53 Chaque année, le comité d'audit examine le caractère adéquat de son mandat et en discute avec le comité de gouvernance, d'éthique et de la rémunération.
- 54 Le comité d'audit fait périodiquement rapport de ses activités au conseil.

## G. LIMITES RELATIVES AUX DEVOIRS DU COMITÉ D'AUDIT

- 55 Aucune disposition des présentes règles ne vise à étendre la portée des normes de responsabilité en vertu des exigences législatives ou réglementaires qui s'appliquent aux administrateurs ou aux membres du comité d'audit. Même si le comité d'audit a un mandat précis, il ne lui appartient pas de planifier ou d'exécuter les audits ni de déterminer si les états financiers de la Compagnie sont complets et exacts.
- 56 Les membres du comité d'audit sont en droit de se fier, en l'absence d'information à l'effet contraire, (i) à l'intégrité des personnes et des organisations qui leur transmettent de l'information, (ii) à l'exactitude et à l'intégralité de l'information fournie et (iii) aux déclarations faites par la direction quant aux services non liés à l'audit que l'auditeur externe fournit à la Société. Les responsabilités de surveillance du comité d'audit n'ont pas été établies pour que ce dernier détermine de façon indépendante si (i) la direction a appliqué des principes comptables ou de communication de l'information financière adéquats ou des contrôles et procédures internes adéquats ou (ii) les états financiers de la Société ont été dressés et, le cas échéant, audités conformément aux

---

normes internationales d'information financière (« **IFRS** ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« **IASB** »)